

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins ou Mouvement) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario (caisses), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents de 383 M\$

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016 ⁽¹⁾	31 mars 2016 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	1 057 \$	1 087 \$	1 054 \$
Primes nettes	1 982	1 834	1 721
Autres revenus d'exploitation ⁽²⁾	716	627	696
Revenus d'exploitation ⁽²⁾	3 755	3 548	3 471
Revenus (pertes) de placement ⁽²⁾	435	(1 082)	641
Revenu total	4 190	2 466	4 112
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	55	91
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	1 753	(104)	1 758
Frais autres que d'intérêts	1 847	1 871	1 773
Impôts sur les excédents	115	135	108
Excédents avant ristournes aux membres	383 \$	509 \$	382 \$
Rendement des capitaux propres ⁽²⁾	6,8 %	8,8 %	7,1 %
Indice de productivité ⁽²⁾	75,8	72,8	75,3
Taux de dotation ⁽²⁾	0,22	0,13	0,23

⁽¹⁾ Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

BILAN ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
Bilan		
Actif	267 935 \$	258 367 \$
Prêts et acceptations nets	167 703	166 026
Dépôts	169 327	160 546
Capitaux propres	23 556	23 293
Indicateurs		
Biens sous administration	388 567 \$	420 166 \$
Biens sous gestion ⁽¹⁾	54 079	51 550
Ratio des fonds propres de la catégorie 1A	17,2 %	17,3 %
Ratio des fonds propres de la catégorie 1	17,2	17,3
Ratio du total des fonds propres	17,6	17,9
Ratio de levier	7,9	8,1
Prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts ⁽²⁾	0,32	0,32

⁽¹⁾ Les biens sous gestion peuvent également être administrés par le Mouvement Desjardins. Le cas échéant, ils sont inclus dans les biens sous administration.

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 12 mai 2017 — Au terme du premier trimestre terminé le 31 mars 2017, le Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif du Canada, a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 383 M\$, en raison principalement des activités du secteur Particuliers et Entreprises et également de celles d'assurance de personnes qui ont connu une solide croissance, combinée à une expérience favorable. De leur côté, les activités d'assurance de dommages ont évolué dans un contexte plus difficile, enregistrant une sinistralité plus élevée pour l'année en cours, conséquence des conditions climatiques hivernales défavorables, avec des dommages causés par l'eau et les précipitations importantes de neige au Québec ainsi que la tempête de vent en Ontario.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 246 M\$. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a procuré un apport aux excédents de 143 M\$, tandis que le secteur Assurance de dommages a connu un déficit de 18 M\$. La contribution aux excédents des activités regroupées sous la rubrique Autres a été de 12 M\$.

« La solide croissance de nos volumes d'affaires, non seulement dans le réseau des caisses, mais également en assurance de personnes, explique en grande partie ces bons résultats. Je me dois aussi de souligner la très bonne progression de nos activités en matière de gestion de patrimoine, où nos équipes ont su prodiguer de judicieux conseils à nos nombreux membres et clients. Cela nous permet, en retour, de hausser les ristournes aux membres et de maintenir nos nombreux engagements dans les communautés, tout en continuant d'investir dans le développement de notre groupe financier coopératif au bénéfice de nos membres et clients », a déclaré Guy Cormier, président et chef de la direction.

Le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 17,2 % et de 17,6 % au 31 mars 2017, alors qu'ils étaient respectivement de 17,3 % et de 17,9 % au 31 décembre 2016.

TABLE DES MATIÈRES

1 Faits saillants financiers	10 Revue des résultats financiers	36 Renseignements complémentaires
2 Message de la direction	11 Analyse des résultats	36 Contrôles et procédures
2 Rapport de gestion	12 Résultats par secteurs d'activité	36 Information relative aux parties liées
3 Mise en garde sur les énoncés prospectifs	17 Sommaire des résultats intermédiaires	36 Méthodes comptables critiques et estimations
4 Le Mouvement Desjardins en bref	18 Revue du bilan	37 Modifications comptables futures
4 Événement important de 2017	18 Gestion du bilan	38 États financiers combinés intermédiaires résumés non audités
4 Mode de présentation de l'information financière	19 Gestion du capital	
8 Évolution du contexte réglementaire	23 Arrangements hors bilan	
9 Environnement économique et perspectives	23 Gestion des risques	
	23 Gestion des risques	
	35 Information additionnelle liée à l'exposition à certains risques	

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion, daté du 12 mai 2017, présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan du Mouvement Desjardins pour la période terminée le 31 mars 2017, par comparaison avec les périodes antérieures. Le Mouvement Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Le Mouvement Desjardins n'est pas, sur une base combinée, un émetteur assujetti à ce règlement. Cependant, il a choisi d'appliquer les dispositions prévues dans ce dernier afin d'exprimer sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. De l'information sur les contrôles et les procédures du Mouvement Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 31 mars 2017 et le rapport annuel 2016 du Mouvement Desjardins (rapport annuel 2016), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement Desjardins sont disponibles sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc.), où l'on trouve également la notice annuelle de la Fédération (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec). L'appellation « Fédération » désigne également la Caisse centrale Desjardins, une entité coopérative ayant fusionné avec la Fédération par absorption le 1^{er} janvier 2017. D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Web du Mouvement Desjardins, à l'adresse www.desjardins.com/fr/a_propos/investisseurs. Aucune information présentée sur ces sites n'est intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux. Ce rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés ainsi que les perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale. Ces énoncés incluent, entre autres, ceux qui figurent dans les sections « Environnement économique et perspectives », « Revue des résultats financiers », « Revue du bilan » et « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion. Ils se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, ces prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. Le Mouvement Desjardins recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement.

Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2016 et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation. Mentionnons également, au titre de ces facteurs, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, y compris les changements d'ordre législatif ou réglementaire au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, comme les changements apportés aux politiques monétaires et fiscales, aux directives concernant la présentation de l'information et aux directives réglementaires en matière de liquidités, aux lignes directrices relatives aux fonds propres, ou les interprétations qui en sont faites. Notons aussi le risque environnemental, qui correspond au risque que le Mouvement Desjardins subisse des pertes financières, opérationnelles ou de réputation résultant d'impacts ou de problèmes d'ordre environnemental, que ceux-ci proviennent des activités relatives au crédit, à l'investissement ou aux opérations de ce dernier. Considérons, enfin, le risque lié aux régimes de retraite qui correspond au risque de pertes résultant des engagements pris par le Mouvement Desjardins au profit de ses employés en matière de régimes de retraite et découlant essentiellement des risques de taux, de prix, de change et de longévité.

Citons également, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, des facteurs liés aux évolutions technologiques et réglementaires, à la cybersécurité, à l'endettement des ménages et à l'évolution du marché immobilier, aux risques géopolitiques ainsi qu'à la communication et à l'information. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, à l'évolution de la conjoncture économique et financière au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, notamment les taux d'intérêt à court et à long termes, l'inflation, les fluctuations des marchés des titres de créances, les taux de change, la volatilité des marchés financiers, le resserrement des liquidités sur certains marchés, la vigueur de l'économie et le volume des affaires réalisées par le Mouvement Desjardins dans une région donnée. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, à l'exactitude et à l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la capacité de recruter et de retenir des cadres supérieurs clés, y compris les membres de la haute direction, à la concentration géographique, aux acquisitions et aux partenariats et aux cotes de crédit.

Mentionnons aussi, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable, l'incidence possible des conflits internationaux ou des catastrophes naturelles ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions défavorables sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2016. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne peut garantir qu'elles se révèlent exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ses énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter le bilan du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

LE MOUVEMENT DESJARDINS EN BREF

Avec un actif de 267,9 G\$, le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante au Canada. Il regroupe, entre autres, 293 caisses réparties au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada. Par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages le Mouvement propose à ses membres et à ses clients, particuliers et entreprises, une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins. Au nombre des employeurs les plus importants au pays, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de près de 48 000 employés et sur l'engagement de plus de 4 400 dirigeants élus.

La Fédération assume les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien.

ÉVÉNEMENT IMPORTANT DE 2017

Ventes de filiales

Le 15 février 2017, le Mouvement Desjardins a conclu une entente pour la vente de deux de ses filiales, Western Financial Group Inc., une société de services financiers, et Western Life Assurance Company, une société d'assurance de personnes, à Trimont Financial Ltd., une filiale de la Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa, pour une considération totale d'environ 775 M\$. Les résultats de ces filiales sont actuellement présentés dans le secteur d'Assurance de dommages. La clôture de la transaction est prévue au cours du troisième trimestre de 2017, sujette à l'obtention des approbations réglementaires requises et à la satisfaction des conditions de clôture d'usage. La contribution de ces filiales aux excédents nets de la période après ristournes aux membres s'élève à 6 M\$ pour le premier trimestre de 2017.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables appliquées, se reporter aux états financiers combinés annuels et intermédiaires.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux IFRS et diverses mesures financières non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies ci-après :

Excédents nets rajustés du secteur Assurance de dommages

Les excédents nets du secteur Assurance de dommages sont rajustés afin d'exclure les frais, nets d'impôts, engagés dans le cadre de la vente de Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company ainsi que ceux engagés dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de la State Farm Mutual Automobile Insurance Company (State Farm) complétée le 1^{er} janvier 2015. Ces derniers comprennent les coûts liés à la transaction, à l'intégration des activités, ainsi que les frais de transformation.

Le tableau suivant présente la conciliation des excédents nets du secteur Assurance de dommages tels que présentés dans les états financiers combinés et les excédents nets rajustés tels que présentés dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016	31 mars 2016
Présentation des excédents (déficit) nets du secteur Assurance de dommages selon les états financiers combinés	(18)\$	182 \$	39 \$
Frais liés à la vente de Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company, nets d'impôts	13	-	-
Frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, nets d'impôts	8	9	7
Présentation des excédents nets rajustés du secteur Assurance de dommages selon le rapport de gestion	3 \$	191 \$	46 \$

Indice de productivité

L'indice de productivité est utilisé comme mesure d'efficacité. On établit ce ratio en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total, déduction faite des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Le résultat est exprimé en pourcentage. Plus ce ratio est faible, meilleure est la productivité.

Le tableau suivant présente le calcul de l'indice de productivité tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016 ⁽¹⁾	31 mars 2016 ⁽¹⁾
Frais autres que d'intérêts	1 847 \$	1 871 \$	1 773 \$
Revenu total	4 190	2 466	4 112
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	(1 753)	104	(1 758)
Revenu total excluant les sinistres	2 437 \$	2 570 \$	2 354 \$
Indice de productivité tel que présenté dans le rapport de gestion	75,8 %	72,8 %	75,3 %

⁽¹⁾ Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

Prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts

L'indicateur prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond aux prêts douteux bruts exprimés en pourcentage du total des prêts et acceptations bruts.

Le tableau « Prêts douteux bruts par catégories d'emprunteurs » du rapport de gestion du Mouvement Desjardins fournit des renseignements plus détaillés sur cet indicateur.

Prêts et acceptations moyens – Dépôts moyens – Capitaux moyens

Les soldes moyens de ces éléments sont utilisés comme mesures de croissance. Ils correspondent à la moyenne des montants présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédent la période visée.

Ratio des sinistres – Ratio des frais – Ratio combiné

Ces ratios sont utilisés comme mesure de rentabilité du secteur Assurance de dommages.

Le ratio des sinistres correspond aux frais de sinistres, déduction faite de la réassurance, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises et excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché. Ce dernier se définit comme étant l'incidence des fluctuations du taux d'actualisation sur les provisions pour sinistres et frais de règlement en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs qui appuient ces provisions.

Le ratio des frais correspond quant à lui aux frais d'exploitation exprimés en pourcentage des primes nettes acquises.

Le ratio combiné correspond à la somme des deux ratios mentionnés précédemment.

Le tableau suivant présente le calcul de ces ratios tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016	31 mars 2016
Primes nettes	965 \$	816 \$	783 \$
Primes exclues du ratio des sinistres ⁽¹⁾	(32)	(39)	(33)
Primes nettes considérées au dénominateur des ratios	933 \$	777 \$	750 \$
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	719 \$	175 \$	584 \$
Ajustement fondé sur le rendement du marché (ARM)	(16)	106	(15)
Autres éléments exclus du ratio des sinistres ⁽¹⁾	(8)	12	(13)
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance excluant l'ARM	695 \$	293 \$	556 \$
Ratio des sinistres tel que présenté dans le rapport de gestion	74,5 %	37,8 %	74,1 %
Frais autres que d'intérêts	326 \$	259 \$	269 \$
Autres dépenses exclues du ratio des frais ⁽²⁾	(85)	(72)	(72)
Frais d'exploitation	241 \$	187 \$	197 \$
Ratio des frais tel que présenté dans le rapport de gestion	25,8 %	24,1 %	26,2 %
Ratio combiné tel que présenté dans le rapport de gestion	100,3 %	61,9 %	100,3 %

⁽¹⁾ Provient principalement des activités d'assurance vie de Western Life Assurance Company.

⁽²⁾ Provient principalement des activités d'assurance vie et de distribution de produits d'assurance de Western Life Assurance Company et Western Financial Group Inc., incluant les frais liés à la vente de ces deux entités ainsi que des frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est utilisé comme mesure de rentabilité. Exprimé en pourcentage, il correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, sur les capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente le rapprochement du rendement des capitaux propres avec les excédents avant ristournes aux membres tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016	31 mars 2016
Excédents avant ristournes aux membres	383 \$	509 \$	382 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	(5)	(24)	(21)
Part revenant au Groupe	378	485	361
Capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle	22 607 \$	21 971 \$	20 538 \$
Rendement des capitaux propres présenté dans le rapport de gestion⁽¹⁾	6,8 %	8,8 %	7,1 %

⁽¹⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Revenus*Revenus d'exploitation*

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant les résultats propres aux placements. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts, les primes nettes et les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change ainsi que les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés.

Revenus de placement

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les revenus nets sur les titres disponibles à la vente ainsi que les revenus nets sur les autres placements. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés. Les revenus de placement incluent, entre autres, les activités d'appariement des filiales d'assurance et les instruments financiers dérivés non désignés dans une relation de couverture.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le rapport de gestion et les états financiers combinés.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016 ⁽¹⁾	31 mars 2016 ⁽¹⁾
Présentation des revenus selon les états financiers combinés			
Revenu net d'intérêts	1 057 \$	1 087 \$	1 054 \$
Primes nettes	1 982	1 834	1 721
Autres revenus			
Frais de service sur les dépôts et les paiements	120	123	118
Commissions sur prêts et cartes de crédit	172	150	149
Services de courtage et de fonds de placement	278	282	260
Honoraires de gestion et de services de garde	101	102	88
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	301	(1 242)	512
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	80	111	79
Revenus nets sur les autres placements	54	49	50
Revenus de change	19	12	16
Autres	26	(42)	65
Revenu total	4 190 \$	2 466 \$	4 112 \$
Présentation des revenus selon le rapport de gestion			
Revenu net d'intérêts	1 057 \$	1 087 \$	1 054 \$
Primes nettes	1 982	1 834	1 721
Autres revenus d'exploitation			
Frais de service sur les dépôts et les paiements	120	123	118
Commissions sur prêts et cartes de crédit	172	150	149
Services de courtage et de fonds de placement	278	282	260
Honoraires de gestion et de services de garde	101	102	88
Revenus de change	19	12	16
Autres	26	(42)	65
Revenus d'exploitation	3 755	3 548	3 471
Revenus (pertes) de placement			
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	301	(1 242)	512
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	80	111	79
Revenus nets sur les autres placements	54	49	50
	435	(1 082)	641
Revenu total	4 190 \$	2 466 \$	4 112 \$

⁽¹⁾ Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

Taux de dotation

Le taux de dotation est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond à la dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et acceptations bruts moyens.

Le tableau suivant présente le calcul du taux de dotation tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016	31 mars 2016
Dotation à la provision pour pertes sur créances			
Prêts bruts moyens	92 \$	55 \$	91 \$
Acceptations brutes moyennes	167 264	165 599	160 276
Prêts et acceptations bruts moyens	58	17	231
Taux de dotation tel que présenté dans le rapport de gestion⁽¹⁾	167 322 \$	165 616 \$	160 507 \$
	0,22 %	0,13 %	0,23 %

⁽¹⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation en matière de produits et de services financiers ainsi que de l'actualité en matière de fraude, de corruption, d'évasion fiscale, de protection des renseignements personnels, de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités, et il vise à respecter de saines pratiques en la matière. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Contexte réglementaire » du rapport de gestion annuel 2016.

Le 5 décembre 2013, le ministre des Finances et de l'Économie du Québec a déposé à l'Assemblée nationale le Rapport sur l'application de la *Loi sur les coopératives de services financiers*. Ce rapport contient des propositions qui serviront de balises aux modifications du cadre législatif actuel visant à l'adapter à l'évolution des coopératives de services financiers et aux exigences des nouvelles normes internationales imposées aux institutions financières. Dans la foulée de ce rapport, un projet de loi omnibus, proposant une réforme de l'ensemble des lois applicables aux services financiers, y compris notamment des modifications législatives à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et à la *Loi sur l'assurance dépôts*, devrait être publié en 2017. Ce projet de loi prévoit entre autres des mécanismes de redressement et de résolution en cas de défaillance aux nouvelles normes internationales imposées aux institutions financières, un renforcement des devoirs d'encadrement et d'intervention de la Fédération et du Fonds de sécurité ainsi que des mesures visant à faciliter la capitalisation et la gestion des risques du Mouvement Desjardins. De plus, le projet de loi prévoit la création d'une nouvelle *Loi sur les assurances* modernisée introduisant, entre autres, un cadre applicable à la vente d'assurances par Internet et une nouvelle définition des pouvoirs d'intervention de l'AMF. L'entrée en vigueur de ce projet de loi est présentement prévue pour 2017. Le Mouvement Desjardins continue de suivre de près l'évolution de ce dossier.

La *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées* est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Les modifications aux règles de capitalisation visent à favoriser la pérennité des régimes de retraite privés en prévoyant un financement qui doit inclure une provision de stabilisation explicite établie en fonction de la politique de placement du régime. Le financement selon l'approche de solvabilité n'est plus requis. Le 6 avril 2016, le gouvernement du Québec a publié un projet de règlement découlant de cette loi, qui vient préciser les règles permettant de déterminer la provision de stabilisation. Cette provision sera fonction de deux variables, soit l'allocation de l'actif en titres à revenu variable ainsi que le ratio de la durée de l'actif sur la durée du passif de capitalisation. Un second projet de règlement découlant de cette loi a été publié le 20 juillet 2016. Il précise diverses mesures concernant le financement des régimes de retraite et les modalités particulières relatives aux prestations variables. Le Mouvement continue d'effectuer une vigie du cheminement de ces projets de règlements et de tout autre projet de règlement ayant une incidence sur ses activités qui pourraient être publiés relativement à cette loi.

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF applicables aux institutions financières canadiennes comporte des règles relatives aux instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui sont inclus dans les fonds propres réglementaires. Le Mouvement Desjardins, en vertu de la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance de capital de base de l'AMF, est assujetti à des règles similaires applicables aux instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité de son capital réglementaire. Le Mouvement Desjardins n'a toutefois émis aucun instrument visé par ces règles, car des discussions sont toujours en cours auprès de l'AMF sur leur application par le Mouvement Desjardins.

Le 19 juin 2014, afin de renforcer le régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, d'améliorer l'efficacité de son régime de sanctions financières ciblées et d'alléger le fardeau de conformité imposé au secteur privé, le Parlement du Canada a sanctionné la *Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2014*, qui faisait partie du projet de loi de mise en œuvre budgétaire. Cette loi prévoit des modifications à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et à ses règlements connexes ainsi qu'à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Certaines modifications sont entrées en vigueur en juin 2016. Les autres modifications entreront en vigueur progressivement, notamment en juin 2017. Parallèlement à ces changements, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a publié deux nouvelles lignes directrices; la première porte sur les méthodes d'identification d'un client, et la deuxième sur les personnes politiquement vulnérables et les dirigeants d'une organisation internationale. Elles sont applicables respectivement les 30 juin 2016 (ce qui comprend une période transitoire jusqu'au 30 juin 2017) et 17 juin 2017. Tout en préparant la mise en œuvre de ces changements législatifs, le Mouvement Desjardins effectue une vigie constante afin d'évaluer leurs incidences sur ses activités.

Le 22 juin 2016, le gouvernement du Canada a promulgué une loi instaurant un régime de recapitalisation interne applicable aux banques canadiennes d'importance systémique nationale. Ce régime n'est pas applicable dans l'immédiat au Mouvement Desjardins, qui est réglementé par l'AMF, et le gouvernement du Québec n'a pas encore publiquement réagi ni annoncé ses intentions à ce sujet.

La Réserve fédérale américaine (FED) a mis en place un certain nombre de règles et de normes qui ont des effets sur les institutions financières autres qu'américaines qui exercent des activités aux États-Unis. Ces mesures ont plusieurs répercussions sur le Mouvement Desjardins. Les règles découlant de la *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* touchent notamment la mise en œuvre des articles traitant de la négociation de swaps, de la négociation pour compte propre et de la propriété des fonds de couverture (règle Volcker) ainsi que de ceux qui ont trait aux normes prudentielles plus strictes et à la production d'un plan de résolution. Le Mouvement Desjardins a mis en place les encadrements assurant le respect des exigences à la règle Volcker ayant pris effet le 21 juillet 2015. Un délai supplémentaire allant jusqu'au 21 juillet 2017 a été accordé par la FED en ce qui concerne l'entrée en vigueur de certaines exigences relatives à la propriété des fonds de couverture. Le Mouvement Desjardins continue de faire une vigie constante de l'évolution de ces exigences et de l'environnement réglementaire sous la nouvelle administration des États-Unis.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en place la *Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale*, qui est basée sur les mêmes obligations et principes généraux que la *Foreign Account Tax Compliance Act*, mais à l'échelle internationale. Le Canada a confirmé son adhésion à cette norme à compter du 1^{er} juillet 2017, avec un premier échange d'information entre le Canada et les autorités compétentes le 1^{er} mai 2018. Le Mouvement Desjardins poursuit ses travaux afin de respecter cette nouvelle réglementation lors de son entrée en vigueur tout en ayant pour objectif de minimiser les incidences sur l'expérience membre et client.

Enfin, le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant le capital et les liquidités en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur les contrôles bancaires. À cet effet, ce comité a publié, en janvier 2015, une nouvelle norme liée au troisième pilier, qui vise à accroître la comparabilité avec les autres institutions financières, la transparence et la communication en matière d'adéquation des fonds propres réglementaires et d'exposition aux risques. En décembre 2016, l'AMF a déposé une mise à jour de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base*, qui inclut les dispositions relatives au troisième pilier. Le Mouvement Desjardins réalise actuellement des travaux visant à s'assurer de la conformité à ces nouvelles exigences qui entreront en vigueur le 31 décembre 2018. La section « Gestion du capital » présente des renseignements supplémentaires sur les principales modifications actuellement à l'étude en ce qui a trait au capital.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

La hausse des taux d'intérêt et des indices boursiers à la fin de 2016 a fait place à un peu plus d'hésitation au cours du premier trimestre de 2017. Des incertitudes demeurent concernant les mesures promises par la nouvelle administration américaine. La remontée rapide de la production de pétrole aux États-Unis et les stocks très élevés de brut dans ce pays ont aussi fait redescendre quelque peu les cours pétroliers, ce qui soulève des doutes concernant l'amélioration des perspectives de croissance économique et d'inflation. Les taux obligataires de long terme nord-américains ont ainsi seulement consolidé leurs hausses de la fin de 2016, bien que la FED ait poursuivi son resserrement monétaire. Les places boursières ont tout de même généralement connu un bon premier trimestre. Après avoir connu une hausse en 2016, la Bourse de Toronto a cependant été désavantagée par des prises de profit dans le secteur de l'énergie.

Si les investisseurs semblent hésitants, les banques centrales paraissent encouragées par la remontée de l'inflation ainsi que par les signes généralisés d'amélioration de la confiance des ménages et des entreprises. Après avoir attendu un an entre la première et la deuxième hausse de ses taux directeurs, la FED a procédé à une deuxième hausse trimestrielle consécutive de 0,25 % à la mi-mars. La remontée graduelle des taux directeurs américains devrait se poursuivre au cours des prochains mois, ce qui exercera certaines pressions haussières sur les taux obligataires. Les banques centrales d'Europe ont aussi adopté un ton plus positif et elles ne semblent plus envisager davantage leur politique monétaire. Malgré des statistiques économiques encourageantes au pays, la Banque du Canada demeure préoccupée, en particulier par la menace de protectionnisme de la part des États-Unis. Elle ne devrait pas amorcer un resserrement monétaire avant la mi-2018. D'ici là, le dollar canadien risque de reculer quelque peu par rapport au dollar américain, alors que les écarts entre les taux à court terme des deux pays devraient s'accentuer.

La situation semble peu à peu s'améliorer pour l'économie mondiale. Les indicateurs avancés de l'OCDE portant sur les pays industrialisés ainsi que les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) pointent vers le haut. Il y a aussi une progression assez généralisée des indices de confiance des ménages et des entreprises. De plus, même le commerce mondial semble sur une meilleure lancée avec une croissance un peu plus rapide au cours des derniers mois de 2016 par rapport au début de la même année. Paradoxalement, tous ces éléments prometteurs se manifestent à une période où les inquiétudes concernant les politiques économiques sont très élevées. La croissance devrait demeurer à un bon niveau en Europe. Toutefois, la situation politique, avec plusieurs élections cruciales et avec le début des négociations liées au Brexit, risque de compliquer la conjoncture. Or, les résultats des dernières élections à la présidentielle en France vont probablement réduire quelque peu les inquiétudes. De plus, les négociations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni sont maintenant entamées. Le gouvernement britannique a même décidé de déclencher des élections afin de solidifier son mandat. Cet appel aux urnes se fait dans un contexte où la résilience de l'économie britannique commence à montrer des signes de fragilité. En Chine, une légère décélération est prévue après le gain de 6,7 % obtenu en 2016. Pour le PIB réel mondial, une croissance de 3,3 % est prévue après un gain estimé à 3,0 % en 2016. En 2018, la hausse pourrait être de 3,5 %.

Les bonnes nouvelles se succèdent aux États-Unis. On les observe notamment au sein du marché du travail, où le taux de chômage est descendu à 4,5 % en mars 2017, son plus bas niveau depuis mai 2007. La confiance des ménages et des entreprises est aussi en nette amélioration. Les résultats du premier trimestre de 2017 risquent tout de même d'être décevants, alors qu'en dehors de l'emploi, les données réelles ont rarement été à la hauteur des attentes gonflées par les enquêtes de confiance. On remarque en premier lieu que la consommation a diminué au cours des deux premiers mois de l'année. De plus, la nouvelle administration tarde à mettre en place les promesses énoncées pendant la campagne électorale. Il semble que les baisses d'impôts surviendront en 2018 plutôt qu'en 2017. La prévision de croissance du PIB réel américain pour l'année en cours est de 2,2 %, mais une progression plus rapide, soit 2,4 %, est attendue pour 2018.

Au Canada, le PIB réel a dépassé les attentes au quatrième trimestre de 2016 avec un gain de 2,6 % (à rythme trimestriel annualisé). En tenant compte de la hausse de 3,8 % du troisième trimestre, le bilan du second semestre de 2016 est donc très positif. Cela dit, l'ensemble de l'année 2016 s'est soldé par une croissance de seulement 1,4 % en raison des difficultés du premier semestre, avec notamment les feux de forêt dans la région de Fort McMurray. Les perspectives pour l'année 2017 s'annoncent toutefois plus favorables alors qu'une hausse de 2,2 % est prévue. En outre, il semblerait que les répercussions positives du plan d'investissements du gouvernement fédéral commencent à se faire sentir. Les mesures fiscales introduites dans le budget de 2016, dont l'allocation pour enfants, se répercutent aussi sur le revenu disponible des ménages canadiens, qui affiche une croissance plus rapide depuis la mi-2016. Si l'on tient également compte de la bonne progression du marché du travail dans les derniers mois et de la récente remontée de la confiance des ménages, les conditions sont réunies pour que les dépenses de consommation poursuivent leur ascension dans les trimestres à venir. Cela dit, malgré la tendance haussière des derniers mois, le niveau des prix du pétrole demeure vraisemblablement trop faible pour que la rentabilité de la plupart des projets de développement soit au rendez-vous dans le secteur de l'énergie. Cela limitera la progression des investissements non résidentiels en 2017 et en 2018. De plus, l'avenir incertain de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et du commerce entre le Canada et les États-Unis incitera plusieurs entreprises à la prudence.

Au Québec, 2016 s'est terminée positivement puisque le PIB réel du quatrième trimestre a affiché une croissance de 2,2 %. Pour l'ensemble de l'année, la croissance économique s'est élevée à 2,0 %, soit la plus forte progression depuis 2010. L'année 2017 s'annonce aussi favorable compte tenu du contexte positif pour les ménages. Les dépenses de consommation ont maintenu une bonne cadence au dernier trimestre en raison de la forte création d'emplois et aux allégements fiscaux qui ont propulsé le revenu disponible des ménages l'an dernier. Le taux de chômage a même fléchi à 6,5 % au dernier trimestre de 2016, un creux depuis au moins une quarantaine d'années. L'indice de confiance des consommateurs s'est d'ailleurs fortement amélioré, ce qui augure bien pour leurs dépenses en 2017.

Le secteur résidentiel a repris de la vigueur au Québec l'an dernier. La construction neuve et la revente de propriétés existantes ont terminé l'année en force. La hausse annuelle des prix moyens s'est même accélérée, atteignant près de 4 % au quatrième trimestre. La demande de maisons unifamiliales s'est raffermie, tout comme celle des copropriétés, dont la situation de surplus s'est atténuée. En raison du contexte favorable pour les ménages, les règles hypothécaires plus strictes du gouvernement fédéral mises en place à l'automne 2016 n'ont pas eu d'effet négatif sur le marché immobilier au Québec.

Enfin, les investissements des entreprises ont renoué avec la croissance en 2016. Les sommes dépensées en construction non résidentielle ont augmenté de 2,8 %, à rythme annualisé, au dernier trimestre de 2016 alors que celles en machinerie et équipements ont fléchi après avoir démarré l'année en lion. Les exportations du Québec se sont redressées au quatrième trimestre après avoir diminué en première moitié d'année. Une certaine stabilité a par conséquent caractérisé l'année 2016. Cependant, plusieurs risques relatifs aux politiques commerciales des États-Unis pèsent sur le commerce extérieur du Québec depuis l'élection du nouveau président, notamment pour le bois d'œuvre. Les États-Unis ont décrété, le 24 avril 2017, des droits compensatoires sur les exportations de bois canadien de l'ordre de 20 %. Il s'agit d'un autre épisode d'une longue bataille qui a débuté dans les années 1980. Le conflit resurgit sur une base récurrente et il demeure un irritant constant dans les relations commerciales canado-américaines. L'industrie du bois d'œuvre, à elle seule, représente entre 0,2 % à 0,3 % du PIB québécois tandis que celle des produits du bois compte pour près de 1 %.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016 ⁽¹⁾	31 mars 2016 ⁽¹⁾
Résultats			
Revenu net d'intérêts	1 057 \$	1 087 \$	1 054 \$
Primes nettes	1 982	1 834	1 721
Autres revenus d'exploitation			
Frais de service sur les dépôts et les paiements	120	123	118
Commissions sur prêts et cartes de crédit	172	150	149
Services de courtage et de fonds de placement	278	282	260
Honoraires de gestion et de services de garde	101	102	88
Revenus de change	19	12	16
Autres	26	(42)	65
Revenus d'exploitation⁽²⁾	3 755	3 548	3 471
Revenus (pertes) de placement ⁽²⁾			
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	301	(1 242)	512
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	80	111	79
Revenus nets sur les autres placements	54	49	50
	435	(1 082)	641
Revenu total	4 190	2 466	4 112
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	55	91
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	1 753	(104)	1 758
Frais autres que d'intérêts	1 847	1 871	1 773
Impôts sur les excédents	115	135	108
Excédents avant ristournes aux membres	383 \$	509 \$	382 \$
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité⁽³⁾			
Particuliers et Entreprises	246 \$	258 \$	232 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	143	114	97
Assurance de dommages	(18)	182	39
Autres	12	(45)	14
	383 \$	509 \$	382 \$
Retour aux membres et à la collectivité			
Ristournes aux membres	35 \$	57 \$	30 \$
Commandites et dons	17	25	16
Programme Avantages membre Desjardins	9	7	7
	61 \$	89 \$	53 \$
Indicateurs			
Rendement des capitaux propres ⁽²⁾	6,8 %	8,8 %	7,1 %
Indice de productivité ⁽²⁾	75,8	72,8	75,3
Taux de dotation ⁽²⁾	0,22	0,13	0,23

⁽¹⁾ Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

⁽³⁾ Le détail par poste est présenté à la note 14 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Comparaison des premiers trimestres de 2017 et de 2016

Excédents

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2017, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 383 M\$, en raison principalement des activités du secteur Particuliers et Entreprises et également de celles d'assurance de personnes qui ont connu une solide croissance, combinée à une expérience favorable. De leur côté, les activités d'assurance de dommages ont évolué dans un contexte plus difficile, enregistrant une sinistralité plus élevée pour l'année en cours, conséquence des conditions climatiques hivernales défavorables, avec des dommages causés par l'eau et les précipitations importantes de neige au Québec ainsi que la tempête de vent en Ontario.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 246 M\$. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a procuré un apport de 143 M\$, tandis que le secteur Assurance de dommages a connu un déficit de 18 M\$. La contribution des activités regroupées sous la rubrique Autres a été de 12 M\$.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 6,8 %, soit un rendement comparable par rapport à 7,1 % au trimestre correspondant de 2016.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au premier trimestre de 2017. À cet effet, le montant provisionné de ristournes s'est élevé à 35 M\$ pour le trimestre, soit une augmentation de 5 M\$ ou 16,7 % comparativement à la même période l'an dernier. En ajoutant à ce montant la somme de 17 M\$, remise à divers organismes sous forme de dons et de commandites ainsi que celle de 9 M\$ versée par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins, le retour à la collectivité s'est élevé à 61 M\$ pour le premier trimestre, comparativement à 53 M\$ pour le trimestre correspondant de 2016, soit une hausse de 15,1 %.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 3 755 M\$, en hausse de 284 M\$, ou de 8,2 %, par rapport au premier trimestre de 2016.

Le revenu net d'intérêts s'est chiffré à 1 057 M\$, comparativement à 1 054 M\$ pour la même période l'an dernier. La forte concurrence dans le marché exerce toujours une pression sur les marges d'intérêt, et ce malgré une croissance de l'encours de l'ensemble du portefeuille de prêts et acceptations de 7,5 G\$, ou de 4,7 %, depuis un an, qui inclut les activités de financement dans le domaine des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises ainsi que dans celui du financement au point de vente.

Les primes nettes ont augmenté de 261 M\$, ou de 15,2 %, par rapport au premier trimestre de 2016, pour s'établir à 1 982 M\$ au 31 mars 2017.

L'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 1 081 M\$ pour le premier trimestre de 2017, en hausse de 78 M\$, ou de 7,8 %, par rapport à la même période en 2016. Les primes d'assurance ont augmenté de 42 M\$, cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 31 M\$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 11 M\$. Les primes de rentes ont quant à elles augmenté de 36 M\$.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles ont dégagé des revenus de primes nettes de 965 M\$ pour le premier trimestre de 2017, comparativement à 783 M\$ à la fin de la même période en 2016, soit une augmentation de 182 M\$, ou de 23,2 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une période de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition ainsi que sur les frais autres que d'intérêts. L'augmentation provient également, dans une moindre mesure, de l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation se sont établis à 716 M\$, en hausse de 20 M\$, ou de 2,9 %, par rapport au trimestre correspondant de 2016. Cette hausse s'explique principalement par la progression des revenus liés aux actifs sous gestion et par la hausse des revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. Cette hausse a été atténuée par l'augmentation plus importante qu'au premier trimestre de 2016 de la contrepartie éventuelle à payer découlant de l'évolution favorable des sinistres repris dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.

Revenus de placement

Par rapport au premier trimestre de 2016, les revenus de placement ont diminué de 206 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée en grande partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations, d'actions et des produits dérivés. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés associés aux activités de couverture à l'échelle du Mouvement est venue également contribuer à la baisse des revenus de placement au premier trimestre de 2017. Enfin, le secteur Assurance de dommages a également enregistré une baisse des revenus de placement liée à la fluctuation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés au cours du premier trimestre de 2017. La croissance des revenus de négociation liés aux marchés des capitaux et liés aux activités de trésorerie a atténué en partie ces baisses.

Revenu total

Le revenu total a atteint 4 190 M\$, en hausse de 78 M\$, ou de 1,9 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2016.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 92 M\$, soit un montant comparable au premier trimestre de 2016. Le taux de dotation était de 0,22 %, comparativement à 0,23 % pour le trimestre correspondant de 2016. Le Mouvement Desjardins a continué de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,32 % au 31 mars 2017, en baisse par rapport à celui de 0,35 % du trimestre correspondant de 2016.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 1 753 M\$, en légère baisse par rapport au trimestre correspondant de 2016.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 1 036 M\$, en baisse de 143 M\$ comparativement à 2016. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 168 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés. De plus, l'augmentation des primes de rentes ainsi que l'expérience technique favorable en assurance ont contribué à la variation des provisions techniques.

Les charges de sinistres du secteur Assurance de dommages ont totalisé 719 M\$ pour le premier trimestre, soit une hausse de 135 M\$, ou de 23,1 %, comparativement au premier trimestre de 2016. Cette hausse provient principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 74,5 % pour le premier trimestre de 2017, alors qu'il était de 74,1 % au trimestre correspondant de 2016. Cette hausse découle principalement de la sinistralité de l'année en cours en assurance automobile et en assurance de biens plus importante qu'au trimestre correspondant de 2016 en raison des conditions climatiques hivernales défavorables, avec des dommages causés par l'eau et les précipitations importantes de neige au Québec ainsi que la tempête de vent en Ontario. Elle a toutefois été compensée, en partie, par l'évolution favorable, au premier trimestre de 2017, des sinistres repris lors de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm complétée le 1^{er} janvier 2015.

Frais autres que d'intérêts et autre élément

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 847 M\$, en hausse de 74 M\$, ou de 4,2 %, comparativement au premier trimestre de 2016. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm ainsi qu'à la progression des affaires, notamment des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. La hausse de ces éléments a été compensée en partie par les efforts de productivité.

Quant à l'indice de productivité, il s'est établi à 75,8 % pour le premier trimestre de 2017, comparativement à 75,3 % au trimestre correspondant l'an dernier.

Impôts

La charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux membres a totalisé 115 M\$ pour le premier trimestre de 2017, soit une hausse de 7 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 23,1 %, comparativement à 22,0 % pour le trimestre correspondant de 2016.

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et de ses clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Au cours du premier trimestre de 2017, certains changements ont été apportés aux secteurs d'activité afin de refléter les décisions de la direction sur la façon dont chaque secteur est géré tel que mentionné dans les secteurs d'activité concernés. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs. Les montants correspondants des périodes précédentes ont été retraités afin de tenir compte de ces reclassements.

Les transactions entre ces secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité, portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, la description de l'industrie à laquelle ils sont associés, leurs stratégies et leurs priorités pour 2017, sont fournis aux pages 35 à 46 du rapport de gestion annuel 2016.

SECTEUR D'ACTIVITÉ PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le secteur Particuliers et Entreprises est au centre des activités du Mouvement. À la faveur d'une offre intégrée et complète pour répondre aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives, le Mouvement Desjardins occupe une place incontournable sur l'échiquier des services financiers au Québec et en Ontario. Pour répondre aux attentes en constante évolution de ses membres et clients, le Mouvement Desjardins offre ses services à travers le réseau des caisses et de leurs centres Desjardins Entreprises, et aussi par l'intermédiaire de réseaux complémentaires et d'équipes spécialisées, par téléphone et Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques. Les activités du Fonds de sécurité Desjardins et de services partagés offertes par la Fédération à ce secteur, auparavant présentées dans la rubrique Autres, se retrouvent dans ce secteur depuis le premier trimestre de 2017.

PARTICULIERS ET ENTREPRISES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016 ⁽¹⁾	31 mars 2016 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	985 \$	1 021 \$	988 \$
Autres revenus d'exploitation	500	504	479
Revenus d'exploitation	1 485	1 525	1 467
Revenus de placement	37	22	23
Revenu total	1 522	1 547	1 490
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	54	91
Frais autres que d'intérêts	1 101	1 086	1 086
Impôts sur les excédents	83	149	81
Excédents avant ristournes aux membres	246	258	232
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	26	42	22
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	220 \$	216 \$	210 \$
dont :			
Part revenant au Groupe	220 \$	216 \$	209 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1
Indicateurs			
Prêts et acceptations bruts moyens ⁽²⁾	163 202 \$	161 784 \$	156 636 \$
Dépôts moyens ⁽²⁾	134 567	132 353	127 592
Taux de dotation ⁽²⁾	0,23 %	0,13 %	0,23 %
Prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts ⁽²⁾	0,33	0,33	0,36

⁽¹⁾ Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

Comparaison des premiers trimestres de 2017 et de 2016

Pour le premier trimestre de 2017, les excédents avant ristournes aux membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 246 M\$, en hausse de 14 M\$, ou de 6,0 %, par rapport à la même période en 2016. Ce résultat s'explique principalement par la croissance des revenus de négociation liés aux marchés des capitaux.

Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 1 485 M\$, en hausse de 18 M\$, ou de 1,2 %. La croissance de l'encours moyen de l'ensemble du portefeuille de prêts et acceptations de 6,6 G\$, ou de 4,2 %, depuis un an, a contribué à cette augmentation du revenu net d'intérêts, et ce malgré la forte concurrence dans le marché, qui exerce toujours une pression sur les marges d'intérêt.

Quant aux autres revenus d'exploitation de 500 M\$, ils ont augmenté de 21 M\$, ou de 4,4 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse s'explique principalement par les revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente et la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins conçus par les filiales tels les fonds de placement.

Les revenus de placement ont atteint 37 M\$, soit une hausse de 14 M\$ comparativement à ceux qui avaient été enregistrés au 31 mars 2016. Cette augmentation découle de la croissance des revenus de négociation liés aux marchés des capitaux.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 1 522 M\$, soit une hausse de 32 M\$, ou de 2,1 %, par rapport au premier trimestre de 2016.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 92 M\$, ce qui est comparable au premier trimestre de 2016.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 1 101 M\$, soit une hausse de 15 M\$, ou de 1,4 %, comparativement à la même période en 2016. Ils ont été marqués par la progression des affaires, notamment celle des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. L'effet a cependant été compensé en partie par les efforts de productivité.

SECTEUR D'ACTIVITÉ GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes propose aux membres et clients du Mouvement Desjardins une gamme de produits et services adaptés aux besoins évolutifs en matière de gestion de patrimoine et de sécurité financière des particuliers, des groupes, des entreprises et des coopératives. Ces produits et services sont offerts aux membres du Mouvement et à d'autres clientèles partout au Canada au moyen d'un réseau de distribution vaste et diversifié. Celui-ci comprend, entre autres :

- des conseillers et des planificateurs financiers du réseau des caisses Desjardins et du secteur Gestion privée;
- des conseillers en sécurité financière, des représentants et des courtiers en assurance de personnes et en avantages sociaux;
- des courtiers en valeurs mobilières.

Certaines gammes de produits sont également distribuées en direct, par des centres de contact avec la clientèle, par Internet ou au moyen d'applications pour appareils mobiles.

GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016	31 mars 2016 ⁽¹⁾
Primes nettes	1 081 \$	1 078 \$	1 003 \$
Autres revenus d'exploitation	365	359	341
Revenus d'exploitation	1 446	1 437	1 344
Revenus (pertes) de placement	332	(1 005)	512
Revenu total	1 778	432	1 856
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	1 036	(278)	1 179
Frais autres que d'intérêts	561	578	551
Impôts sur les excédents	38	18	29
Excédents nets de la période	143 \$	114 \$	97 \$
dont :			
Part revenant au Groupe	142 \$	114 \$	86 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	11
Indicateurs			
Ventes nettes d'épargne	2 467 \$	1 557 \$	2 278 \$
Ventes d'assurance	176	111	141
Primes d'assurance collective	785	776	754
Primes d'assurance individuelle	204	210	193
Primes de rentes	92	92	56
Encaissements liés aux fonds distincts ⁽²⁾	488	658	560

⁽¹⁾ Les données de la période de trois mois terminée le 31 mars 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Les encaissements liés aux fonds distincts sont utilisés comme mesure de croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes.

Ils correspondent aux sommes investies par des clients dans les fonds distincts offerts qui sont constitués de fonds de placement dont le capital est garanti au décès ou à l'échéance.

Comparaison des premiers trimestres de 2017 et de 2016

Au terme du premier trimestre de 2017, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes étaient de 143 M\$, soit des excédents supérieurs de 46 M\$, ou de 47,4 %, par rapport à la période correspondante de 2016. De façon globale, une expérience technique plus favorable en assurance individuelle et collective explique majoritairement la hausse des excédents nets.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 1 446 M\$, en hausse de 102 M\$, ou de 7,6 %, par rapport à la même période en 2016. Les primes d'assurance ont augmenté de 42 M\$, cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 31 M\$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 11 M\$. Les primes de rentes ont quant à elles augmenté de 36 M\$.

Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 24 M\$, ou de 7,0 %, pour s'établir à 365 M\$ au terme du premier trimestre de 2017, en raison principalement de la croissance des revenus liés aux actifs sous gestion.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 180 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée en grande partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations, d'actions et des produits dérivés.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 1 778 M\$, soit une diminution de 78 M\$, ou de 4,2 %, comparativement au trimestre correspondant de 2016. Cette variation découle principalement de la baisse des revenus de placement, comme expliqué précédemment.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont été de 1 036 M\$, en baisse de 143 M\$ comparativement à 2016. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 168 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés. De plus, l'augmentation des primes de rentes ainsi que l'expérience technique favorable en assurance ont contribué à la variation des provisions techniques.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 561 M\$ pour le premier trimestre de 2017, soit une progression de 10 M\$, ou de 1,8 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation des charges liées aux actifs sous gestion limitée par une gestion efficiente des dépenses dans un contexte de croissance des activités.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ASSURANCE DE DOMMAGES

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend notamment les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc., de Western Financial Group Inc. et de Western Life Assurance Company. Ses produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins et dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises, par un réseau d'agents exclusifs, par Internet et au moyen d'applications pour appareils mobiles.

Notons que le 15 février 2017, le Mouvement Desjardins a conclu une entente pour la vente de deux de ses filiales, Western Financial Group Inc., une société de services financiers, et Western Life Assurance Company, une société d'assurance de personnes, à Trimont Financial Ltd., une filiale de la Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa, pour une considération totale d'environ 775 M\$. Les résultats de ces filiales sont actuellement présentés dans ce secteur. La clôture de la transaction est prévue au cours du troisième trimestre de 2017, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires requises et de la satisfaction des conditions de clôture d'usage. La contribution de ces filiales aux excédents nets de la période s'élève à 6 M\$ pour le premier trimestre de 2017.

ASSURANCE DE DOMMAGES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016	31 mars 2016
Revenu net d'intérêts	1 \$	- \$	- \$
Primes nettes	965	816	783
Autres revenus (pertes) d'exploitation	(5)	(85)	43
Revenus d'exploitation	961	731	826
Revenus (pertes) de placement	69	(61)	79
Revenu total	1 030	670	905
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	719	175	584
Frais autres que d'intérêts	326	259	269
Impôts sur les excédents	3	54	13
Excédents (déficit) nets de la période	(18)\$	182 \$	39 \$
Frais liés à la vente de Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company, nets d'impôts ⁽¹⁾	13	-	-
Frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, nets d'impôts ⁽¹⁾	8	9	7
Excédents nets rajustés de la période⁽¹⁾	3 \$	191 \$	46 \$
selon les excédents nets de la période :			
Part revenant au Groupe	(22)\$	157 \$	30 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	4	25	9
Indicateurs			
Primes brutes souscrites ⁽²⁾	965 \$	1 039 \$	1 100 \$
Ratio des sinistres ⁽¹⁾	74,5 %	37,8 %	74,1 %
Ratio des frais ⁽¹⁾	25,8	24,1	26,2
Ratio combiné ⁽¹⁾	100,3	61,9	100,3

⁽¹⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

⁽²⁾ Incluent les primes d'assurance vie de Western Financial Group Inc.

Comparaison des premiers trimestres de 2017 et de 2016

Pour le premier trimestre de 2017, le secteur Assurance de dommages a enregistré un déficit net de 18 M\$ comparativement à des excédents nets de 39 M\$ au premier trimestre de 2016. Les excédents nets rajustés des frais liés à la vente de filiales et à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm se sont élevés à 3 M\$ comparativement à 46 M\$ au premier trimestre de 2016. Cette baisse des excédents découle principalement de la sinistralité de l'année en cours plus importante qu'au premier trimestre de 2016 en raison des conditions climatiques hivernales défavorables, avec des dommages causés par l'eau et les précipitations importantes de neige au Québec ainsi que la tempête de vent en Ontario.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 961 M\$, en hausse de 135 M\$, ou de 16,3 %. Cette augmentation s'explique par la progression de 182 M\$, ou de 23,2 %, des primes nettes, qui découle principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une période de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition ainsi que sur les frais autres que d'intérêts. L'augmentation provient également, dans une moindre mesure, de l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation ont diminué de 48 M\$, principalement en raison de l'augmentation de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm et découlant de l'évolution favorable des sinistres repris.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 10 M\$ par rapport à la même période en 2016. Cette baisse s'explique principalement par la variation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés alors qu'une variation favorable avait été enregistrée au premier trimestre de 2016.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 1 030 M\$ pour le premier trimestre de 2017, soit une hausse de 125 M\$, ou de 13,8 %, par rapport au premier trimestre de 2016.

Les charges de sinistres du secteur ont totalisé 719 M\$ pour le premier trimestre, soit une hausse de 135 M\$, ou de 23,1 %, comparativement au premier trimestre de 2016. Cette hausse provient principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 74,5 % pour le premier trimestre de 2017, alors qu'il était de 74,1 % au trimestre correspondant de 2016. Cette hausse découle principalement de la sinistralité de l'année en cours en assurance automobile et en assurance de biens plus importante qu'au trimestre correspondant de 2016 en raison des conditions climatiques hivernales défavorables, avec des dommages causés par l'eau et les précipitations importantes de neige au Québec ainsi que la tempête de vent en Ontario. Elle a toutefois été compensée, en partie, par l'évolution favorable, au premier trimestre de 2017, des sinistres repris lors de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm complétée le 1^{er} janvier 2015.

Les frais autres que d'intérêts s'élevaient à 326 M\$ au terme du premier trimestre de 2017, en hausse de 57 M\$, ou de 21,2 %, par rapport au même trimestre l'an dernier. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet du traité de réassurance sur les charges couvertes par celui-ci.

RUBRIQUE AUTRES

La rubrique Autres comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses. On y trouve également les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement et les activités de Capital Desjardins inc. Elle inclut aussi Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique. Les activités du Fonds de sécurité Desjardins et de services partagés offertes par la Fédération, auparavant présentées dans la rubrique Autres, se retrouvent dans le secteur Particuliers et Entreprises depuis le premier trimestre de 2017.

Le Mouvement Desjardins considère que l'analyse comparative par postes des activités regroupées sous cette rubrique n'est pas pertinente compte tenu de l'intégration des différents ajustements de consolidation ainsi que des éliminations des soldes intersectoriels. Par conséquent, il présente une analyse fondée sur l'apport de ces activités aux excédents.

RUBRIQUE AUTRES

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2017	31 décembre 2016 ⁽¹⁾	31 mars 2016 ⁽¹⁾
Activités de trésorerie	23 \$	7 \$	42 \$
Activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture	(1)	(17)	(2)
Autres ⁽²⁾	(10)	(35)	(26)
Excédents nets de la période	12 \$	(45)\$	14 \$
dont :			
Part revenant au Groupe	12 \$	(44)\$	14 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	(1)	-

⁽¹⁾ Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Incluent les activités des fonctions de soutien, les différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels.

Apport aux excédents

Comparaison des premiers trimestres de 2017 et de 2016

Les excédents nets de la période découlant des activités regroupées sous la rubrique Autres ont totalisé 12 M\$ pour le premier trimestre de 2017, comparativement à 14 M\$ pour la période correspondante en 2016.

Les activités de trésorerie ont contribué pour 23 M\$ aux excédents du trimestre. Il s'agit d'une diminution de 19 M\$ par rapport à la même période en 2016 qui s'explique principalement par un effet défavorable des fluctuations des écarts entre les courbes de taux d'intérêt européenne et canadienne sur la portion non admissible à la comptabilité de couverture des instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir les dépôts en devises étrangères. Ceci a été atténué par la croissance des revenus générés par les activités de négociation.

Les autres activités ont été principalement marquées au cours du premier trimestre de 2017 et de 2016 par des frais liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement. Notamment, les projets tels que le programme Avantages membre Desjardins et la transformation accélérée du réseau des caisses visent l'amélioration de l'offre de produits et services aux membres et aux clients, pour mieux répondre à leurs besoins, au meilleur coût.

Depuis janvier 2017, le Mouvement n'est plus exposé aux activités liées aux billets à terme adossés à des actifs (BTAA). Ces activités avaient généré des excédents de 3 M\$ au premier trimestre de 2016, ce qui était attribuable à une variation positive de la juste valeur du portefeuille des BTAA, nette des positions de couverture.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres du Mouvement Desjardins.

RÉSULTATS DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES

(en millions de dollars)	2017		2016			2015		
	T1	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	1 057 \$	1 087 \$	1 071 \$	1 061 \$	1 054 \$	1 115 \$	1 100 \$	1 063 \$
Primes nettes	1 982	1 834	1 873	1 740	1 721	1 641	1 692	1 698
Autres revenus d'exploitation								
Frais de service sur les dépôts et les paiements	120	123	128	119	118	124	125	122
Commissions sur prêts et cartes de crédit	172	150	139	136	149	142	131	139
Services de courtage et de fonds de placement	278	282	278	286	260	263	255	267
Honoraires de gestion et de services de garde	101	102	94	92	88	91	90	95
Revenus de change	19	12	20	22	16	21	20	21
Autres	26	(42)	(42)	46	65	56	7	12
Revenus d'exploitation	3 755	3 548	3 561	3 502	3 471	3 453	3 420	3 417
Revenus (pertes) de placement								
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	301	(1 242)	385	878	512	230	17	(612)
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	80	111	99	99	79	72	34	107
Revenus nets sur les autres placements	54	49	49	50	50	48	51	92
	435	(1 082)	533	1 027	641	350	102	(413)
Revenu total	4 190	2 466	4 094	4 529	4 112	3 803	3 522	3 004
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	55	98	75	91	83	102	103
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	1 753	(104)	1 727	2 065	1 758	1 350	1 246	332
Frais autres que d'intérêts	1 847	1 871	1 706	1 854	1 773	1 795	1 656	1 770
Impôts sur les excédents	115	135	109	108	108	113	114	170
Excédents avant ristournes aux membres	383	509	454	427	382	462	404	629
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	26	42	25	16	22	33	26	24
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	357 \$	467 \$	429 \$	411 \$	360 \$	429 \$	378 \$	605 \$
dont :								
Part revenant au Groupe	352 \$	443 \$	419 \$	390 \$	339 \$	373 \$	361 \$	531 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	5	24	10	21	21	56	17	74

⁽¹⁾ Les données des périodes précédentes ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux membres varient en fonction de certaines tendances, notamment des fluctuations saisonnières, de la conjoncture économique en général et des conditions des marchés financiers. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer aux pages 49 et 50 du rapport de gestion annuel 2016.

REVUE DU BILAN

GESTION DU BILAN

BILAN COMBINÉ

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016	
Actif				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	2 333 \$	0,9 %	1 876 \$	0,7 %
Valeurs mobilières	58 578	21,9	53 285	20,6
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	8 912	3,3	7 690	3,0
Prêts et acceptations nets	167 703	62,6	166 026	64,3
Actif net des fonds distincts	12 429	4,6	11 965	4,6
Instruments financiers dérivés	2 986	1,1	3 572	1,4
Autres actifs	14 994	5,6	13 953	5,4
Total de l'actif	267 935 \$	100,0 %	258 367 \$	100,0 %
Passif et capitaux propres				
Dépôts	169 327 \$	63,2 %	160 546 \$	62,2 %
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	7 167	2,7	8 196	3,2
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	9 521	3,6	10 323	4,0
Instruments financiers dérivés	2 186	0,8	2 057	0,8
Passifs des contrats d'assurance	27 549	10,3	27 493	10,6
Passif net des fonds distincts	12 412	4,6	11 957	4,6
Autres passifs	14 827	5,5	13 124	5,1
Obligations subordonnées	1 390	0,5	1 378	0,5
Capitaux propres	23 556	8,8	23 293	9,0
Total du passif et des capitaux propres	267 935 \$	100,0 %	258 367 \$	100,0 %

ACTIF TOTAL

Au 31 mars 2017, l'actif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 267,9 G\$, en hausse de 9,6 G\$, ou de 3,7 %, depuis le 31 décembre 2016. Cette progression s'explique en partie par l'augmentation des valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, qui ont augmenté de 6,5 G\$ durant la même période, ainsi que du portefeuille de prêts et acceptations nets, qui se sont accrus de 1,7 G\$.

TRÉSORERIE, DÉPÔTS AUPRÈS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES

Au 31 mars 2017, l'encours de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières du Mouvement Desjardins totalisait 2,3 G\$, une hausse de 457 M\$, ou de 24,4 %, depuis le 31 décembre 2016. À la même date, l'encours des valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, s'établissait à 67,5 G\$, en hausse de 6,5 G\$, ou de 10,7 %, depuis le 31 décembre 2016. Cette augmentation s'explique par la croissance des activités de marché et des dépôts.

PRÊTS ET ENGAGEMENTS DE CLIENTS EN CONTREPARTIE D'ACCEPTATIONS

Au 31 mars 2017, l'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, y compris les acceptations, net de la provision pour pertes sur prêts, se chiffrait à 167,7 G\$, en hausse de 1,7 G\$, ou de 1,0 %, depuis le 31 décembre 2016. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements, qui représentaient 23,0 % du portefeuille au terme de ce trimestre, expliquent principalement cette progression.

PRÊTS ET ACCEPTATIONS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016	
Hypothécaires résidentiels	107 246 \$	63,8 %	106 695 \$	64,1 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	22 243	13,2	22 150	13,3
Aux entreprises et aux gouvernements	38 672	23,0	37 637	22,6
	168 161	100,0 %	166 482	100,0 %
Provision pour pertes sur prêts	(458)		(456)	
Total des prêts et acceptations par catégories d'emprunteurs	167 703 \$		166 026 \$	
Prêts garantis ou assurés ⁽¹⁾	45 297 \$		45 373 \$	

⁽¹⁾ Prêts qui incluent une garantie ou une assurance, complète ou partielle, auprès d'un assureur public ou privé ou d'un gouvernement.

En effet, l'encours des prêts aux entreprises et aux gouvernements, qui s'élevait à 38,7 G\$ au 31 mars 2017, a crû de 1,0 G\$, ou de 2,7 %, depuis la fin de 2016. L'amélioration des investissements des entreprises au Québec et en Ontario, durant la même période, a créé un environnement favorable au développement des affaires du Mouvement Desjardins.

Dans le cas des prêts hypothécaires résidentiels, qui constituaient 63,8 % de son portefeuille au terme de ce trimestre, leur encours a progressé de 551 M\$, ou de 0,5 %, depuis le 31 décembre 2016, pour se chiffrer à 107,2 G\$ au 31 mars 2017. Quant aux prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, leur volume s'élevait à 22,2 G\$ à la même date, en hausse de 93 M\$, ou de 0,4 %, depuis la fin de l'année 2016.

QUALITÉ DU CRÉDIT

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins sont présentés dans la section « Gestion des risques » à la page 24 de ce rapport de gestion.

DÉPÔTS

Au 31 mars 2017, l'encours des dépôts du Mouvement Desjardins se chiffrait à 169,3 G\$, en hausse de 8,8 G\$, ou de 5,5 %, depuis le 31 décembre 2016. L'épargne en provenance des particuliers, qui composait 57,4 % de ce portefeuille, s'est majorée de 844 M\$, ou de 0,9 %, pendant la même période, pour totaliser 97,1 G\$ au 31 mars 2017.

DÉPÔTS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
Particuliers	97 122 \$	57,4 %
Entreprises et gouvernements	69 966	41,3
Institutions de dépôts et autres	2 239	1,3
Total des dépôts	169 327 \$	100,0 %
	160 546 \$	100,0 %

Pour les dépôts des entreprises et des gouvernements, ils comptaient 41,3 % du portefeuille total de dépôts du Mouvement Desjardins au 31 mars 2017 et s'élevaient à 70,0 G\$, en progression de 7,2 G\$, ou de 11,4 %, depuis le 31 décembre 2016. La progression de ces dépôts s'explique notamment par les différentes émissions de titres effectuées sur les marchés américain, canadien et européen, qui ont permis de soutenir la croissance des besoins de fonds du Mouvement Desjardins. Quant à l'épargne provenant des institutions de dépôts et d'autres sources, elle a augmenté de 770 M\$, ou de 52,4 %, durant la même période, pour atteindre un volume de 2,2 G\$ au 31 mars 2017.

CAPITAUX PROPRES

Au 31 mars 2017, les capitaux propres s'élevaient à 23,6 G\$, en hausse de 263 M\$, ou de 1,1 %, depuis le 31 décembre 2016. Les excédents nets des trois premiers mois de 2017 après ristournes aux membres totalisant 357 M\$, et les émissions de 119 M\$ de parts de capital de la Fédération, nettes des frais d'émission, ont été des sources de cette croissance. Le rachat de parts permanentes ainsi que la rémunération de 167 M\$ sur les parts de capital de la Fédération ont diminué les capitaux propres.

La note complémentaire 21 « Capital social » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur le capital social du Mouvement Desjardins.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière du Mouvement Desjardins. Elle a comme objectif d'assurer que le niveau et la structure de fonds propres du Mouvement Desjardins et de ses composantes respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. Elle doit également faire en sorte que la structure de fonds propres soit adéquate au regard de la protection des membres et des clients, des cibles de rentabilité, des objectifs de croissance, des attentes des agences de notation et des exigences des organismes de réglementation. De plus, elle doit optimiser la répartition des fonds propres et les mécanismes de circulation de ces derniers à l'interne de même que soutenir la croissance, le développement et la gestion des risques liés aux actifs du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur le Cadre intégré de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel 2016 du Mouvement.

Cadre réglementaire et politiques internes

La gestion du capital du Mouvement Desjardins est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté la haute direction, par l'entremise du comité de gestion Finances et Risques, pour veiller à ce que le Mouvement soit doté d'une base de fonds propres suffisante et rassurante. La première vice-présidence Finances, Trésorerie et Administration prépare annuellement, avec l'appui des composantes du Mouvement, un plan de capitalisation qui lui permet de projeter l'évolution des fonds propres, d'élaborer des stratégies et de recommander des plans d'action permettant l'atteinte des objectifs et des cibles en matière de fonds propres.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de se maintenir parmi les institutions financières les mieux capitalisées.

Les ratios de fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins sont calculés selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* à l'intention des coopératives de services financiers émise par l'AMF (ligne directrice). Cette dernière tient compte du dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux.

Le cadre réglementaire de Bâle III rehausse les exigences en matière de fonds propres. Bien que ce dernier prévoie une période transitoire allant de 2013 à 2019 afin d'atténuer l'incidence des nouvelles règles sur la capitalisation, l'AMF a exigé que le Mouvement Desjardins respecte dès le premier trimestre de 2013 les seuils établis pour 2019 relativement aux ratios de fonds propres de la catégorie 1A, de la catégorie 1 et du total des fonds propres. L'AMF peut aussi, à sa discrétion, fixer des ratios cibles plus élevés lorsque les circonstances le justifient.

Dans ce cadre, un montant minimal de fonds propres doit être maintenu sur une base combinée par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins.

Ces fonds propres prennent en considération les investissements effectués au sein des autres composantes du Mouvement Desjardins. Certaines d'entre elles sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les banques et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de ceux-ci et le respect continu de la réglementation applicable.

Aux fins du calcul des fonds propres, la société de portefeuille Desjardins Société financière inc., qui regroupe principalement les sociétés d'assurance, est déconsolidée et présentée en déduction des fonds propres. Cette dernière est assujettie à la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres* pour les assureurs de personnes émise par l'AMF.

De même, certaines filiales incluses dans le périmètre du Groupe du Mouvement Desjardins, dont les sociétés d'assurance, sont assujetties à des exigences réglementaires provenant de l'AMF ou d'autres autorités réglementaires. La plupart de ces filiales doivent respecter des exigences minimales de capitaux qui pourraient limiter la capacité du Mouvement Desjardins à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres fins.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III.

SOMMAIRE DES RATIOS RÉGLEMENTÉS PAR L'AMF EN VERTU DE L'ACCORD DE BÂLE III⁽¹⁾⁽²⁾

	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres	Supplément s'appliquant aux IFIS-I ⁽³⁾	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux IFIS-I	Ratio de fonds propres et de levier au 31 mars 2017
Fonds propres de la catégorie 1A	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	17,2 %
Fonds propres de la catégorie 1	> 6,0	2,5	> 8,5	1,0	> 9,5	17,2
Total des fonds propres	> 8,0	2,5	> 10,5	1,0	> 11,5	17,6
Ratio de levier	> 3,0	s.o.	> 3,0	s.o.	> 3,0	7,9

⁽¹⁾ Les ratios de fonds propres s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques, et ce conformément à la ligne directrice.

⁽²⁾ Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice et se définit comme étant la mesure des fonds propres, soit les fonds propres de la catégorie 1, divisée par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition comprend : 1) les expositions au bilan; 2) les expositions sur opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés; et 4) les éléments hors bilan.

⁽³⁾ En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I). En sa qualité d'IFIS-I, le Mouvement se voit imposer, depuis le 1^{er} janvier 2016, une exigence supplémentaire de 1 % relativement à ses ratios de fonds propres minimaux.

Évolution de la réglementation

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications aux exigences concernant le capital en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur les contrôles bancaires (CBCB). À cet effet, des informations supplémentaires sont présentées dans le rapport de gestion annuel 2016 à la page 55. Également, la section « Évolution du contexte réglementaire » présente des renseignements additionnels liés à la réglementation touchant l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins.

Mentionnons l'entrée en vigueur d'une mise à jour de la ligne directrice le 1^{er} janvier 2017. Celle-ci contient une modification à l'égard du traitement des placements en actions dans des fonds de placement ainsi que la mise en œuvre d'un seuil de perte en cas de défaut de ralentissement en ce qui a trait aux hypothèques résidentielles, pour les institutions financières appliquant l'approche fondée sur les notations internes sur les prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels.

Respect des exigences

Au 31 mars 2017, les ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient respectivement de 17,2 %, de 17,2 % et de 17,6 %. Quant au ratio de levier, il se situait à 7,9 %. Le Mouvement Desjardins a une très bonne capitalisation, son ratio de fonds propres de la catégorie 1A se situant au-dessus de sa cible de 15 %.

Le Mouvement Desjardins et toutes ses composantes qui sont soumises à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation respectaient celles-ci au 31 mars 2017.

Fonds propres réglementaires

Les tableaux qui suivent présentent les principales composantes des fonds propres du Mouvement, les soldes de fonds propres réglementaires, les actifs pondérés en fonction des risques, les ratios de fonds propres ainsi que l'évolution des fonds propres au cours de la période.

PRINCIPALES COMPOSANTES DES FONDS PROPRES

	Total des fonds propres		
	Fonds propres de la catégorie 1		Fonds propres de la catégorie 2
	Catégorie 1A ⁽¹⁾	Catégorie 1B ⁽¹⁾	
Éléments admissibles	<ul style="list-style-type: none"> Réserves et excédents non répartis Cumul des autres éléments du résultat global admissibles Parts de capital de la Fédération Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif Participations ne donnant pas le contrôle⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> Participations ne donnant pas le contrôle⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> Provisions collectives admissibles Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif Parts de qualification admissibles Participations ne donnant pas le contrôle⁽²⁾
Ajustements réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> Goodwill Logiciels Autres actifs incorporels Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes Déficit de provisions 		
Déductions	<ul style="list-style-type: none"> Principalement des participations significatives dans des entités financières⁽³⁾ 		<ul style="list-style-type: none"> Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire Instrument financier subordonné

⁽¹⁾ Les ratios de la catégorie 1A et de la catégorie 1B sont l'équivalent pour une coopérative financière régie par l'AMF des ratios CET1 et AT1 des institutions financières.

⁽²⁾ Le solde des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux différentes catégories de fonds propres est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.

⁽³⁾ Correspondant à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Société financière inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondants, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES, ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES ET RATIOS DE FONDS PROPRES

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	18 935 \$	18 720 \$
Fonds propres de la catégorie 1	18 948	18 732
Total des fonds propres	19 405	19 343
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	80 209 \$	78 778 \$
Risque de marché	2 608	1 810
Risque opérationnel	13 365	13 315
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant la charge d'ajustement et le seuil	96 182	93 903
Charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC) et ajustement transitoire en fonction du seuil ⁽¹⁾⁽²⁾	14 187	14 241
Total des actifs pondérés en fonction des risques	110 369 \$	108 144 \$
Ratios et exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	17,2 %	17,3 %
Fonds propres de la catégorie 1	17,2	17,3
Total des fonds propres	17,6	17,9
Levier	7,9	8,1
Exposition du ratio de levier	239 397 \$	230 472 \$

⁽¹⁾ Comme l'exige la section 1.6 de la ligne directrice de l'AMF, le seuil est présenté pour tenir compte des actifs pondérés en fonction des risques après les dispositions transitoires pour la charge AEC en ce qui concerne les fonds propres.

⁽²⁾ Les facteurs scalaires utilisés pour tenir compte des exigences relatives à la charge AEC sont appliqués progressivement au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 ainsi qu'au calcul du ratio du total des fonds propres depuis le 1^{er} janvier 2014. Ils sont respectivement de 72 %, de 77 % et de 81 % en 2017 (64 %, 71 % et 77 % en 2016). Ils atteindront 100 % pour chaque catégorie de capital d'ici 2019.

Conformément aux exigences de Bâle III, les instruments de fonds propres qui ne satisfont plus aux critères d'admissibilité des catégories de fonds propres sont exclus de celles-ci depuis le 1^{er} janvier 2013 tel que prescrit. En vertu des mesures transitoires énoncées dans la ligne directrice, ceux qui répondent à certaines conditions sont éliminés progressivement des fonds propres à raison de 10 % par année pendant une période de neuf ans qui a débuté le 1^{er} janvier 2013. Ces instruments comprennent des parts permanentes et de ristournes émises avant le 12 septembre 2010 et totalisant 2,1 G\$.

De plus, les obligations subordonnées émises par Capital Desjardins inc. sont aussi assujetties à cet amortissement de 10 %. Pour être pleinement admissibles à titre de fonds propres de la catégorie 2, ces obligations doivent répondre aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Le Mouvement Desjardins n'a émis aucun instrument visé par ces règles, car des discussions sont toujours en cours auprès de l'AMF sur l'application de cette réglementation par le Mouvement Desjardins.

Le 21 décembre 2016, la Fédération a déposé un nouveau prospectus simplifié et obtenu un visa afin de lui permettre d'émettre, au courant des douze mois suivant la date du visa, des parts de capital de catégorie F jusqu'à concurrence d'une valeur de 250 M\$. Cette nouvelle émission a débuté le 24 janvier 2017. Au cours du premier trimestre de 2017, la Fédération a procédé à l'émission de parts de capital pour un produit net de 119 M\$.

Au 31 mars 2017, le ratio de fonds propres de la catégorie 1A est en baisse de 15 points de base par rapport au 31 décembre 2016. La croissance des excédents et des réserves a été neutralisée par une hausse des actifs pondérés en fonction des risques.

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Pour la période de trois mois terminée le

(en millions de dollars)	31 mars 2017
Fonds propres de la catégorie 1A	
Solde au début de la période	18 720 \$
Croissance des réserves et des excédents non répartis ⁽¹⁾	167
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	122
Parts de capital de la Fédération ⁽²⁾	120
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	(127)
Déductions	(67)
Solde à la fin de la période	18 935
Fonds propres de la catégorie 1B	
Solde au début de la période	12
Participations ne donnant pas le contrôle	1
Solde à la fin de la période	13
Total des fonds propres de la catégorie 1	18 948
Fonds propres de la catégorie 2	
Solde au début de la période	611
Parts de qualification admissibles	(1)
Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif	(171)
Provisions collectives admissibles	18
Solde à la fin de la période	457
Total des fonds propres	19 405 \$

⁽¹⁾ Montant incluant la variation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies.

⁽²⁾ Montant net des frais d'émission.

Actifs pondérés en fonction des risques (APR)

Le Mouvement Desjardins calcule des APR pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Depuis mars 2009, le Mouvement utilise l'approche des notations internes pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – Particuliers. Quant aux autres expositions aux risques de crédit et de marché, elles sont évaluées selon l'approche standard, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche indicateur de base. De plus, le Mouvement est assujetti à un seuil défini en vertu de Bâle I. Ce seuil est déterminé par la différence entre l'exigence minimale de fonds propres réglementaires selon les règles de la dernière version de la ligne directrice de l'AMF fondée sur Bâle I multipliée par un facteur de redressement établi par l'AMF et l'exigence minimale de fonds propres réglementaires calculée en vertu de Bâle III.

Le risque de crédit comporte deux volets, soit le risque de crédit et le risque de contrepartie. Concernant l'évolution des APR pour le premier trimestre de 2017 à l'égard du risque de crédit, l'évolution de la taille du portefeuille a entraîné une augmentation de 2,1 G\$ d'APR, l'intégration de la perte en cas de défaut de ralentissement a occasionné une hausse de 242 M\$ et l'amélioration de la qualité du portefeuille a causé une baisse de 788 M\$. Pour le risque de contrepartie, des changements dans les méthodes de calcul du capital réglementaire ainsi qu'une diminution du volume de transactions ont entraîné une augmentation de 49 M\$.

En ce qui a trait au risque de marché, une augmentation de 798 M\$ d'APR a été observée, laquelle a été causée par une variation des niveaux de risque. Une hausse de 50 M\$ a aussi été observée à l'égard du risque opérationnel, en raison de la variation des revenus générés.

L'ajustement en fonction du seuil tel que défini précédemment a diminué de 139 M\$ d'APR depuis le 31 décembre 2016. Cette baisse résulte essentiellement de l'évolution de la taille et de la qualité des portefeuilles soumis au risque de crédit, en plus de l'évolution de la méthode de calcul du capital réglementaire.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le Mouvement Desjardins contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres et de clients, les instruments de crédit, les engagements contractuels, les actifs financiers reçus en garantie et autres ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Arrangements hors bilan » du rapport de gestion annuel 2016 du Mouvement.

Biens sous gestion et sous administration

Au 31 mars 2017, le Mouvement Desjardins administrait, pour le compte de ses membres et de ses clients, des biens d'une valeur de 388,6 G\$, soit une baisse de 31,6 G\$, ou de 7,5 %, depuis le 31 décembre 2016. Les avoirs financiers confiés au Mouvement à titre de gestionnaire de patrimoine se chiffraient à 54,1 G\$ au 31 mars 2017, ce qui représente une hausse de 2,5 G\$, ou de 4,9 %, depuis le 31 décembre 2016.

Entités structurées

Le Mouvement Desjardins procède à diverses opérations financières avec des entités structurées dans le cours normal de ses affaires afin de diversifier ses sources de financement et de gérer ses fonds propres. Ces entités sont habituellement créées dans un objectif précis et bien défini, et leurs activités sont souvent limitées. Ces entités peuvent être incluses dans le bilan combiné du Mouvement si celui-ci en détient le contrôle. Les détails concernant les expositions significatives à des entités structurées non incluses dans le bilan combiné du Mouvement sont fournis ci-dessous. La note complémentaire 13 « Intérêts détenus dans d'autres entités » des états financiers combinés annuels contient plus de renseignements sur les entités structurées.

Fiducies de véhicules d'actif cadre (VAC)

Le Mouvement Desjardins détient des intérêts économiques dans des fiducies VAC qui sont des entités structurées non incluses dans le bilan combiné. Ces fiducies ont été créées dans le but précis de regrouper les billets restructurés provenant des papiers commerciaux adossés à des actifs détenus par des investisseurs institutionnels canadiens. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2017, la quasi-totalité des BTAA ont fait l'objet d'un règlement. De plus, le Mouvement Desjardins a mis fin à son engagement à contribuer à la facilité de financement de marge au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Titrisation d'actifs financiers du Mouvement

Le Mouvement Desjardins participe au Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) pour gérer ses liquidités et ses fonds propres. Les opérations effectuées dans le cadre de ce programme exigent parfois l'utilisation d'une entité structurée mise en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), soit la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH). La note complémentaire 8 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers combinés annuels contient plus de renseignements sur la titrisation de prêts du Mouvement Desjardins.

GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement dans le respect des niveaux de tolérance établis en élaborant et en appliquant des stratégies, des encadrements, des pratiques ainsi que des processus de gestion des risques intégrés à l'ensemble de ses activités. À cet égard, le Mouvement s'est doté d'un Cadre de gestion intégrée des risques qui vise, entre autres, à donner à sa haute direction et au conseil d'administration de la Fédération un niveau de confiance et de confort approprié quant à la compréhension et à la gestion de la gamme complète des risques liés à l'atteinte de ses objectifs.

Le Mouvement Desjardins est exposé à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité, au risque opérationnel, au risque d'assurance, au risque stratégique, au risque de réputation, au risque lié aux régimes de retraite, au risque environnemental ainsi qu'au risque lié à l'environnement réglementaire et juridique.

La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, entre autres, à l'égard de sa solidité financière et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement Desjardins considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une culture au sein de laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses secteurs d'activité, de ses employés et de ses gestionnaires.

Au cours des trois premiers mois de l'exercice 2017, la structure de gouvernance, les encadrements et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques de même que la nature et la description des risques auxquels le Mouvement est exposé (y compris le risque opérationnel, le risque d'assurance, le risque stratégique, le risque de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ainsi que le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique) n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 64 à 98 du rapport de gestion annuel 2016. En plus de ces risques, d'autres facteurs de risque, qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement Desjardins, pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Ces principaux risques et risques émergents ainsi que les autres facteurs de risque n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 61 à 64 du rapport de gestion annuel 2016.

L'évolution de la divulgation des risques sera accentuée avec l'atteinte, au cours des prochaines années, de la pleine conformité aux principes d'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques (ADRNR) qui renforcera la gouvernance de même que les capacités d'agrégation et de reddition des données sur les risques compte tenu de la désignation du Mouvement Desjardins en tant qu'institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I).

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur, d'un garant, d'un émetteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. Il est également exposé par divers autres engagements, dont les lettres de crédit, les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et les opérations portant sur les valeurs mobilières.

Qualité du portefeuille de prêts

Au 31 mars 2017, l'encours des prêts douteux bruts se chiffrait à 544 M\$, en hausse de 12 M\$ depuis le 31 décembre 2016. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,32 % au terme du premier trimestre de 2017, soit le même ratio que celui enregistré au 31 décembre 2016. Le Mouvement Desjardins continue de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité.

Les provisions individuelles pour pertes sur prêts, qui totalisaient 121 M\$ au 31 mars 2017, ont permis d'obtenir un taux global de couverture de 22,2 % du portefeuille de prêts douteux bruts, alors que ce ratio était de 22,7 % au 31 décembre 2016.

Quant à la provision collective, elle s'établissait à 337 M\$ au 31 mars 2017, en légère hausse par rapport à celle de 335 M\$ qui avait été enregistrée à la fin de 2016. De plus, une provision liée au risque relatif à des arrangements hors bilan de 55 M\$ au 31 mars 2017 a été comptabilisée au poste « Autres passifs – Autres » du bilan combiné, soit une baisse de 1 M\$ par rapport au montant qui avait été enregistré au 31 décembre 2016. La provision collective reflète la meilleure estimation quant au risque de pertes sur les prêts qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant des prêts douteux.

Les tableaux suivants présentent les prêts douteux bruts par catégories d'emprunteurs du Mouvement Desjardins ainsi que la variation du solde des prêts douteux bruts.

PRÊTS DOUTEUX BRUTS PAR CATÉGORIES D'EMPRUNTEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2017				Prêts douteux nets
	Prêts et acceptations bruts	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles pour pertes sur prêts	Prêts douteux nets	
Hypothécaires résidentiels	107 246 \$	178 \$	18 \$	160 \$	155 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	22 243	100	14	86	87
Aux entreprises et aux gouvernements	38 672	266	89	177	169
Total	168 161 \$	544 \$	121 \$	423 \$	411 \$
En pourcentage des prêts et acceptations bruts		0,32 %		0,25 %	0,25 %

VARIATION DU SOLDE DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016
	Prêts douteux bruts à la fin de la période précédente	Prêts douteux bruts survenus depuis la dernière période	
Prêts douteux bruts survenus depuis la dernière période	532 \$	265	598 \$
Retours à un état non douteux	(169)	(232)	254
Radiations	(91)	(97)	9
Autres variations	7		
Prêts douteux bruts à la fin de la période considérée	544 \$		532 \$

Risque de contrepartie et d'émetteur

Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

La première vice-présidence Gestion des risques (PVPGR) détermine les montants maximaux d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernements canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. L'exposition du Mouvement aux institutions financières européennes et américaines est faible et son exposition à la dette souveraine est concentrée au Canada et aux États-Unis.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Il est également exposé à ce risque en raison de ses activités d'assurance et de négociation. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

L'ensemble des instruments financiers génère un risque de marché pour les activités de négociation, les activités d'assurance et les activités de gestion du risque structurel de taux d'intérêt. Le suivi des activités de négociation est principalement effectué à l'aide de la VaR globale et de la VaR globale en période de tension présentées au tableau « VaR par catégories de risques ». Ces différentes mesures sont complétées par des programmes de simulations de crise. La principale mesure relative à la gestion du risque structurel de taux d'intérêt et aux activités d'assurance est présentée au tableau « Sensibilité aux taux d'intérêt » à la fin de cette section.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné

Le tableau suivant présente le lien entre les principales données figurant au bilan combiné et les positions incluses dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. De plus, on y indique les principaux risques de marché associés aux activités autres que de négociation.

LIEN ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN COMBINÉ

Au 31 mars 2017

(en millions de dollars)	Bilan combiné	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
		Activités de négociation ⁽¹⁾	Activités autres que de négociation ⁽²⁾		
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	2 333 \$	- \$	2 333 \$	- \$	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	33 951	15 566	18 385	-	Taux d'intérêt
Titres disponibles à la vente	24 627	-	24 627	-	Taux d'intérêt, change, prix
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	8 912	8 402	510	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations nets	167 703	-	167 703	-	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	12 429	-	12 429	-	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	2 986	187	2 799	-	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	14 994	-	-	14 994	
Total de l'actif	267 935 \$	24 155 \$	228 786 \$	14 994 \$	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	169 327 \$	- \$	169 327 \$	- \$	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	7 167	7 145	22	-	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	9 521	8 777	744	-	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	2 186	187	1 999	-	Taux d'intérêt, change, prix
Passifs des contrats d'assurance	27 549	-	27 549	-	Taux d'intérêt
Passif net des fonds distincts	12 412	-	12 412	-	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	14 827	-	2 287	12 540	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	1 390	-	1 390	-	Taux d'intérêt
Capitaux propres	23 556	-	-	23 556	
Total du passif et des capitaux propres	267 935 \$	16 109 \$	215 730 \$	36 096 \$	

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

LIEN ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN COMBINÉ (suite)

Au 31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Exposés au risque de marché				
	Bilan combiné	Activités de négociation ⁽¹⁾	Activités autres que de négociation ⁽²⁾	Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 876 \$	- \$	1 876 \$	- \$	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	31 005	12 131	18 874	-	Taux d'intérêt
Titres disponibles à la vente	22 280	-	22 280	-	Taux d'intérêt, change, prix
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	7 690	7 134	556	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations nets	166 026	-	166 026	-	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	11 965	-	11 965	-	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	3 572	192	3 380	-	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	13 953	-	-	13 953	
Total de l'actif	258 367 \$	19 457 \$	224 957 \$	13 953 \$	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	160 546 \$	- \$	160 546 \$	- \$	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 196	8 196	-	-	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	10 323	8 293	2 030	-	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	2 057	160	1 897	-	Taux d'intérêt, change, prix
Passifs des contrats d'assurance	27 493	-	27 493	-	Taux d'intérêt
Passif net des fonds distincts	11 957	-	11 957	-	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	13 124	-	2 267	10 857	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	1 378	-	1 378	-	Taux d'intérêt
Capitaux propres	23 293	-	-	23 293	
Total du passif et des capitaux propres	258 367 \$	16 649 \$	207 568 \$	34 150 \$	

⁽¹⁾ Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la VaR en période de tension.⁽²⁾ Positions liées principalement aux activités bancaires autres que de négociation et aux activités d'assurance.**Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque**

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et elle est encadrée par une politique spécifique. Cette politique précise les facteurs de risque qui doivent être mesurés ainsi que la limite attribuable à chacun de ces facteurs et au total. Des limites de tolérance sont également prévues pour les différentes simulations de crise. Le respect de ces limites est suivi quotidiennement et un tableau de bord sur le risque de marché est produit chaque jour et expédié à la haute direction. Tout dépassement de limites est analysé immédiatement et les actions appropriées sont prises à son égard.

Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné. Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

En plus de la VaR globale, le Mouvement calcule également une VaR globale en période de tension. Cette dernière est calculée de la même manière que la VaR globale, sauf en ce qui concerne l'utilisation des données historiques. Ainsi, au lieu d'utiliser l'intervalle de la dernière année, la VaR globale en période de tension prend en compte les données historiques d'une période de crise d'un an, soit celle débutant en septembre 2008.

Le tableau suivant présente la VaR globale et la VaR globale en période de tension des activités de négociation par catégories de risques ainsi que l'effet de diversification. Le risque de prix des actions, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque spécifique de taux d'intérêt représentent les quatre catégories de risques auxquelles est exposé le Mouvement Desjardins. Ces facteurs de risque sont pris en compte dans la mesure du risque de marché du portefeuille de négociation. Ils sont reflétés dans le tableau de la VaR présenté ci-dessous. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

VaR PAR CATÉGORIES DE RISQUES (PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION)

(en millions de dollars)	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017				Pour les trimestres terminés le 31 décembre 2016				31 mars 2016	
	Au 31 mars 2017	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 décembre 2016	Moyenne	Au 31 mars 2016	Moyenne	Au 31 mars 2016	Moyenne
Actions	0,1 \$	0,2 \$	0,5 \$	0,1 \$	0,3 \$	0,4 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,2 \$
Change	0,5	0,2	1,8	0,1	0,1	0,2	0,7	0,2	0,7	0,2
Taux d'intérêt	4,5	3,6	4,5	3,1	3,0	3,5	3,2	2,9	3,2	2,9
Risque spécifique de taux d'intérêt ⁽¹⁾	5,4	4,2	7,1	2,5	3,0	4,6	4,9	4,7	4,9	4,7
Effet de diversification ⁽²⁾	(6,0)	(4,5)	s. o. ⁽³⁾	s. o. ⁽³⁾	(3,4)	(5,2)	(5,5)	(5,1)	(5,1)	
VaR globale	4,5 \$	3,7 \$	4,5 \$	3,0 \$	3,0 \$	3,5 \$	3,4 \$	2,9 \$		
VaR globale en période de tension	13,0 \$	12,6 \$	16,5 \$	8,4 \$	8,7 \$	9,6 \$	9,9 \$	8,5 \$		

⁽¹⁾ Le risque spécifique est le risque directement lié à l'émetteur d'un titre financier, indépendamment des événements de marché. Une approche portefeuille est utilisée pour distinguer le risque spécifique du risque général de marché. Cette approche consiste à créer un sous-portefeuille qui contient les positions comportant un risque spécifique d'émetteur, comme les provinces, les municipalités et les sociétés, et un sous-portefeuille qui contient les positions considérées comme sans risque d'émetteur, comme le gouvernement dans sa devise locale.

⁽²⁾ Représente la réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.

⁽³⁾ Le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

La moyenne de la VaR globale du portefeuille de négociation a été de 3,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, en hausse de 0,2 M\$ par rapport au trimestre terminé le 31 décembre 2016. Cette hausse s'explique principalement par la diminution de l'effet de diversification. Quant à la moyenne de la VaR globale en période de tension, elle a été de 12,6 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, en hausse de 3,0 M\$ par rapport au trimestre terminé le 31 décembre 2016. Il est à noter qu'il n'y a eu aucun changement de modèle ni d'hypothèse au cours des périodes présentées.

La VaR globale et la VaR globale en période de tension sont des mesures appropriées d'un portefeuille de négociation, mais elles doivent être interprétées en tenant compte de certaines limites, notamment les suivantes :

- ces mesures ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées pour effectuer les calculs;
- ces mesures servent à déterminer les pertes potentielles pour une période de détention d'un jour et non les pertes liées aux positions qui ne peuvent être liquidées ou couvertes durant cette période d'un jour;
- ces mesures ne donnent pas d'information sur les pertes potentielles au-delà du niveau de confiance choisi de 99 %.

Compte tenu de ces limites, le processus de surveillance des activités de négociation au moyen de la VaR est complété par des simulations de crise et l'établissement de limites à cet égard.

Contrôle ex post

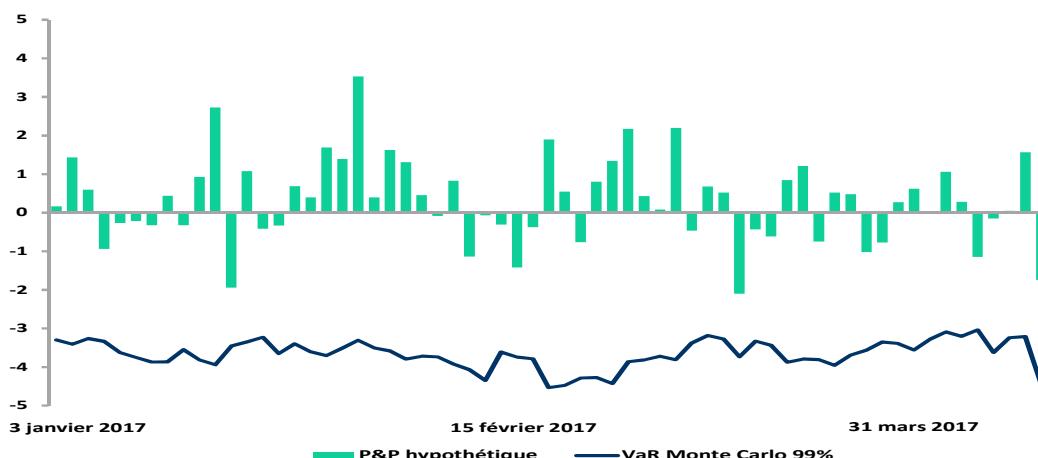
Afin de valider le modèle de la VaR, un contrôle ex post, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (P&P) des portefeuilles, est effectué afin de s'assurer que les résultats hypothétiques correspondent statistiquement à ceux du modèle de la VaR. De plus, une unité indépendante de validation en modélisation effectue annuellement des travaux sur ce modèle.

Le Mouvement Desjardins effectue quotidiennement un contrôle ex post avec un P&P hypothétique sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé au moyen de l'établissement de la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les P&P hypothétiques liés à ces activités. Au cours du premier trimestre de 2017, il n'y a eu aucun dépassement du P&P hypothétique.

VaR PAR RAPPORT AU P&P HYPOTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

(en millions de dollars)



Simulations de crise

Certains événements ayant une faible probabilité de réalisation et pouvant avoir des répercussions considérables sur les portefeuilles de négociation se produisent à l'occasion. Ces événements de queue de distribution sont le résultat de situations extrêmes. L'utilisation d'un programme de simulations de crise est nécessaire en vue d'évaluer l'incidence de ces situations potentielles.

Le programme de simulations de crise pour les portefeuilles de négociation inclut des scénarios historiques, hypothétiques et de sensibilités. Ces scénarios se basent notamment sur des événements comme les attentats du 11 septembre 2001 ou la crise de crédit de 2008. Ces simulations permettent de faire le suivi de la variation de la valeur marchande des positions détenues à la suite de la réalisation de ces différents scénarios. La plupart de ces simulations de crise sont de type prédictif. Ainsi, pour une simulation donnée, des chocs sont appliqués à certains facteurs de risque (taux d'intérêt, taux de change, produits de base), et les effets de ces chocs sont transmis à l'ensemble des facteurs de risque en tenant compte des corrélations historiques. La réalisation de chacune de ces simulations est considérée comme indépendante par rapport aux autres. De plus, certaines simulations font l'objet d'un suivi de limite. Les résultats de ces simulations sont analysés et communiqués quotidiennement au moyen d'un tableau de bord conjointement avec le calcul de la VaR afin de détecter la vulnérabilité à de tels événements. Le programme de simulations est révisé périodiquement afin d'assurer qu'il demeure d'actualité.

Gestion du risque structurel de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale constituante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts, ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient à des fins de placements à long terme et comme réserve de liquidités.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de la date d'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque structurel de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et des clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan combiné sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, notamment les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

En plus de l'écart de sensibilité total, les principaux facteurs de risque structurel de taux d'intérêt sont :

- l'évolution du niveau et de la volatilité des taux d'intérêt;
- les variations dans la forme de la courbe de taux d'intérêt;
- le comportement des membres et des clients dans le choix des produits;
- la marge d'intermédiation financière;
- l'optionalité des différents produits financiers offerts.

Afin d'atténuer ces facteurs de risque, une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements des taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ces politiques précisent les facteurs de risque structurel de taux d'intérêt, les mesures de risques retenues, les niveaux de tolérance au risque, les limites de gestion ainsi que les procédures en cas de dépassement des limites. Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué à la fréquence requise selon la volatilité des portefeuilles (quotidienne, mensuelle, trimestrielle).

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance et des capitaux propres, du comportement des membres et des clients ainsi que de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement Desjardins (comité actif-passif) a la responsabilité d'analyser et d'entériner mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts de la gestion du risque structurel de taux d'intérêt associé aux activités bancaires, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du Mouvement Desjardins. L'incidence liée aux activités d'assurance est présentée dans la note 1 de ce tableau.

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT (AVANT IMPÔTS)⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016		Au 31 mars 2016	
	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	9 \$	(13)\$	(47)\$	4 \$	21 \$	(89)\$
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base ⁽⁴⁾	(54)	55	(21)	77	(92)	265

⁽¹⁾ La sensibilité aux taux d'intérêt liée aux activités d'assurance n'est pas reflétée dans les montants ci-dessus. Pour ces activités, une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une diminution de la valeur économique des capitaux propres de 218 M\$ avant impôts au 31 mars 2017 et de respectivement 205 M\$ et 206 M\$ au 31 décembre 2016 et au 31 mars 2016. Une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une augmentation de la valeur économique des capitaux propres de 195 M\$ avant impôts au 31 mars 2017 et de respectivement 177 M\$ et 205 M\$ au 31 décembre 2016 et au 31 mars 2016.

⁽²⁾ Représente la sensibilité aux taux d'intérêt du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.

⁽³⁾ Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.

⁽⁴⁾ Les résultats de l'incidence d'une diminution des taux d'intérêt prennent en considération l'utilisation d'un plancher pour ne pas avoir de taux d'intérêt négatif.

Gestion du risque de change

Le risque de change correspond au risque que la valeur réelle ou prévue des éléments d'actif libellés en une devise étrangère soit supérieure ou inférieure à celle des éléments de passif libellés en cette même devise.

Dans certaines situations particulières, le Mouvement et ses composantes peuvent s'exposer au risque de change lié notamment au dollar américain et à l'euro. Cette exposition provient surtout de leurs activités d'intermédiation avec les membres et les clients, de financement et de placement. Une politique du Mouvement sur le risque de marché a établi des limites d'exposition au risque de change et un suivi est effectué par la PVPGR. De plus, le Mouvement et ses composantes utilisent, entre autres, des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de devises en vue de leur permettre de bien contrôler ce risque. L'exposition résiduelle du Mouvement à ce risque est faible considérant qu'il réduit son risque de change à l'aide d'instruments financiers dérivés.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan combiné.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidités.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement a établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit et de tolérance au risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité.

La mise en œuvre de l'Accord de Bâle III renforce les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR), du ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le Mouvement Desjardins produit déjà ces deux ratios ainsi que les NCCF conformément à sa politique sur la gestion du risque de liquidité et les présente régulièrement à l'AMF. Les exigences réglementaires liées au ratio NSFR devraient entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Le Mouvement entend respecter le ratio NSFR à son entrée en vigueur.

En vertu de l'application des règles de calcul élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et reconduites dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, le Mouvement Desjardins présente un ratio LCR moyen de 121,9 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2017 comparativement à un ratio de 121,1 % pour le trimestre précédent. L'AMF exige qu'en l'absence de période de tension, la valeur de ce ratio ne soit pas inférieure à 100 %. Ce ratio est géré proactivement par la Trésorerie du Mouvement Desjardins et le maintien d'un niveau d'actifs liquides de haute qualité assure une couverture adéquate des sorties de fonds théoriques associées au scénario de crise standardisé dans le cadre de l'Accord de Bâle III. Les principales sources de sorties de fonds théoriques du Mouvement Desjardins proviennent de retraits massifs potentiels des dépôts par les membres des caisses ainsi que d'un assèchement brusque des sources de financement institutionnel à court terme utilisées au jour le jour par le Mouvement.

La Trésorerie du Mouvement Desjardins s'assure de la stabilité et de la diversité des sources d'approvisionnement en fonds institutionnels selon leur type, leur provenance et leur échéance. Elle utilise un éventail de produits financiers et de programmes d'emprunt sur différents marchés pour ses besoins de financement.

De plus, le Mouvement procède à l'émission d'obligations sécurisées et à la titrisation des prêts assurés par la SCHL dans le cadre de ses opérations courantes. Le Mouvement Desjardins est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada de même qu'aux facilités de prêts visant des avances au titre de l'aide d'urgence.

Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidités réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités composées d'actifs de haute qualité est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduiraient en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doit maintenir le Mouvement sont spécifiquement prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par la fonction Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidités sévère. Les valeurs mobilières détenues sont constituées en majorité de titres des gouvernements canadiens.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces scénarios basés sur une décote du Mouvement combinée à un choc sur les marchés financiers permettent :

- d'évaluer l'ampleur, sur une période d'un an, des sorties de fonds potentielles en situation de crise;
- de mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins;
- d'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

Ces calculs sont effectués quotidiennement afin d'assurer que les seuils de liquidité à maintenir en fonction des scénarios de crise sont respectés.

Actifs liquides

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins, lesquels excluent les actifs détenus par les filiales d'assurance puisque ces actifs sont engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins de liquidités des autres composantes du Mouvement. Les actifs liquides constituent la principale réserve de liquidités du Mouvement pour l'ensemble de ses activités. Certaines restrictions pourraient s'appliquer à l'utilisation en tout ou en partie des actifs de certains fonds, notamment les actifs du Fonds de sécurité Desjardins, qui ne peuvent être utilisés en situation normale par la Fédération. Les actifs liquides grevés comprennent principalement des actifs liquides donnés en garantie ou qui ne peuvent être utilisés en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes.

ACTIFS LIQUIDES⁽¹⁾

Au 31 mars 2017

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 757 \$	- \$	1 757 \$	- \$	1 757 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	29 918	9 453	39 371	16 780	22 591
Autres titres au Canada	3 376	14	3 390	64	3 326
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	63	-	63	-	63
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	3 335	-	3 335	-	3 335
Total	38 449 \$	9 467 \$	47 916 \$	16 844 \$	31 072 \$

Au 31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 532 \$	- \$	1 532 \$	- \$	1 532 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	25 986	8 544	34 530	18 899	15 631
Autres titres au Canada	1 381	21	1 402	9	1 393
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	46	-	46	-	46
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	4 018	-	4 018	1 254	2 764
Total	32 963 \$	8 565 \$	41 528 \$	20 162 \$	21 366 \$

⁽¹⁾ À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance.**ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR ENTITÉS⁽¹⁾**

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
Fédération	12 602 \$	8 286 \$
Réseau des caisses	11 405	10 098
Valeurs mobilières Desjardins ⁽²⁾	4 347	676
Autres entités	2 718	2 306
Total	31 072 \$	21 366 \$

⁽¹⁾ À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance. La quasi-totalité des actifs liquides non grevés présentés dans ce tableau ont comme monnaie d'émission le dollar canadien.⁽²⁾ Ne prend pas en considération les montants à payer et à recevoir liés au règlement des opérations de prêts et emprunts de titres.

Actifs grecés

Dans le cadre de ses activités courantes, le Mouvement donne en garantie des valeurs mobilières, des prêts et d'autres actifs principalement à l'égard d'opérations de financement, de participation à des systèmes de compensation et de paiement ainsi qu'à des opérations liées aux provisions pour frais de sinistres et règlements. Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des actifs inscrits au bilan combiné et des titres reçus en garantie, ceux qui sont grecés ainsi que ceux qui peuvent être donnés en garantie dans le cadre de transactions de financement ou autres.

ACTIFS GREVÉS

Au 31 mars 2017

(en millions de dollars)	Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Répartition des actifs totaux			
			Actifs grecés		Actifs non grecés	
			Actifs totaux	Donnés en garantie	Autres ⁽¹⁾	Pouvant être donné en garantie
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	2 333 \$	- \$	2 333 \$	- \$	31 \$	1 853 \$ 449 \$
Valeurs mobilières	58 578	1 016	59 594	17 057	3 379	17 303 21 855
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	8 912	-	8 912	-	-	8 740 172
Prêts et acceptations nets	167 703	-	167 703	18 190	-	72 646 76 867
Actif net des fonds distincts	12 429	-	12 429	-	-	- 12 429
Autres actifs	17 980	-	17 980	-	-	- 17 980
Total	267 935 \$	1 016 \$	268 951 \$	35 247 \$	3 410 \$	100 542 \$ 129 752 \$

Au 31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Répartition des actifs totaux			
			Actifs grecés		Actifs non grecés	
			Actifs totaux	Donnés en garantie	Autres ⁽¹⁾	Pouvant être donné en garantie
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 876 \$	- \$	1 876 \$	- \$	33 \$	1 528 \$ 315 \$
Valeurs mobilières	53 285	1 332	54 617	18 544	4 182	10 199 21 692
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	7 690	-	7 690	-	-	7 509 181
Prêts et acceptations nets	166 026	-	166 026	19 117	-	75 227 71 682
Actif net des fonds distincts	11 965	-	11 965	-	-	- 11 965
Autres actifs	17 525	-	17 525	-	-	- 17 525
Total	258 367 \$	1 332 \$	259 699 \$	37 661 \$	4 215 \$	94 463 \$ 123 360 \$

⁽¹⁾ Actifs qui ne peuvent être utilisés pour des raisons juridiques ou autres, tels que les BTAA.

⁽²⁾ Les actifs non grecés « autres » comprennent ceux des sociétés d'assurance ainsi que les actifs qui de l'avis de la direction ne seraient pas immédiatement disponibles à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle.

Ratio de liquidité à court terme

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un ratio de liquidité à court terme (LCR) afin de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des institutions financières. Le LCR correspond à l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grecés sur les sorties nettes de trésorerie des 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une grave crise de liquidités.

Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, les HQLA admissibles aux fins du calcul du ratio LCR sont constitués d'actifs pouvant être convertis rapidement en liquidités sur les marchés financiers sans ou avec peu de perte de valeur. Pour le Mouvement, ces actifs liquides de haute qualité sont constitués essentiellement de trésorerie et de titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements. Cette ligne directrice de l'AMF prescrit également les pondérations pour les entrées et les sorties de trésorerie.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio LCR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME⁽¹⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017		Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)
Actifs liquides de haute qualité			
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o.	20 513 \$	21 444 \$
Sorties de trésorerie			
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :			
Dépôts stables	63 371 \$	4 137 \$	4 095 \$
Dépôts moins stables	31 434	943	937
Financement de gros non garanti, dont :			
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	19 023	3 194	3 158
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	3 607	822	909
Dettes non garanties	8 755	3 589	3 508
Financement de gros garanti	6 661	6 661	6 916
Exigences supplémentaires, dont :	s. o.	-	3
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	11 169	3 274	3 692
Sorties associées à une perte de financements sur produits de dette	1 291	1 287	2 119
Facilités de crédit et de liquidité	646	646	228
Autres obligations de financement contractuelles	9 232	1 341	1 345
Autres obligations de financement conditionnelles	1 637	124	378
Total des sorties de trésorerie	s. o.	20 281 \$	21 094 \$
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (par ex. conventions de revente)	2 074 \$	92 \$	110 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	3 034	1 521	1 460
Autres entrées de trésorerie	1 847	1 847	1 818
Total des entrées de trésorerie	6 955 \$	3 460 \$	3 388 \$
		Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾
Total des actifs liquides de haute qualité		20 513 \$	21 444 \$
Total des sorties nettes de trésorerie		16 821 \$	17 706 \$
Ratio de liquidité à court terme		121,9 %	121,1 %

⁽¹⁾ À l'exclusion des filiales d'assurance.

⁽²⁾ Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

⁽³⁾ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes prescrites pour les actifs liquides de haute qualité et des taux prescrits pour les entrées et les sorties de trésorerie.

⁽⁴⁾ Depuis le premier trimestre de 2017 le résultat du ratio est présenté en fonction de la moyenne des données quotidiennes au cours du trimestre.

⁽⁵⁾ La valeur ajustée totale tient compte, s'il y a lieu, des plafonds prescrits par l'AMF pour les actifs liquides de haute qualité et les entrées de trésorerie.

Sources de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité du Mouvement Desjardins. La solide base de dépôts de particuliers combinée au financement de gros diversifié tant par les programmes utilisés que par l'étalement des échéances contractuelles permet le maintien de hauts ratios de liquidité réglementaire tout en assurant leur stabilité. Le total des dépôts, y compris le financement de gros, présentés au bilan combiné s'élevait à 169,3 G\$ au 31 mars 2017, en hausse de 8,8 G\$ depuis le 31 décembre 2016. Des informations additionnelles sur les dépôts sont présentées à la section « Gestion du bilan » de ce rapport de gestion.

Programmes et stratégies de financement

À titre de trésorier du Mouvement Desjardins, la Fédération répond aux besoins des membres et des clients de l'organisation. La mise en œuvre de stratégies appropriées pour déterminer, mesurer et gérer les risques est sa principale priorité, et ces stratégies sont encadrées par des politiques. Au cours des trois premiers mois de 2017, la Fédération a réussi à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour répondre aux besoins du Mouvement en raison de la rigueur de sa politique de trésorerie, à la solidité de ses financements institutionnels et à l'apport du réseau des caisses. Le financement de gros à court terme sert à financer les actifs très liquides tandis que le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

En vue de tirer parti d'un financement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Fédération maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer un financement stable, elle diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a régulièrement recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et européen.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Fédération sont les suivants :

PRINCIPAUX PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Au 31 mars 2017

Programmes de financement	Montant maximal autorisé
Billets à moyen terme (canadiens)	7 milliards de dollars
Obligations sécurisées (multidevises)	10 milliards de dollars
Billets à court terme (européens)	3 milliards d'euros
Billets à court terme (américains)	10 milliards de dollars américains
Billets à moyen terme (multidevises)	7 milliards d'euros

Le tableau suivant représente les durées à l'échéance résiduelle du financement de gros.

DURÉES À L'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE DU FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2017								Au 31 décembre 2016
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Total – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	
Billets à escompte au porteur	2 241 \$	1 250 \$	7 \$	3 \$	3 501 \$	- \$	- \$	3 501 \$	1 908 \$
Papier commercial	7 775	3 022	99	-	10 896	-	-	10 896	5 842
Billets à moyen terme	-	-	3 059	3 347	6 406	1 249	3 871	11 526	10 938
Titrisation de créances hypothécaires	-	650	-	953	1 603	1 688	5 305	8 596	7 975
Obligations sécurisées	-	-	-	-	-	1 418	2 830	4 248	6 255
Obligations subordonnées	-	-	-	-	-	-	1 390	1 390	1 378
Total	10 016 \$	4 922 \$	3 165 \$	4 303 \$	22 406 \$	4 355 \$	13 396 \$	40 157 \$	34 296 \$
dont :									
Garantis	- \$	650 \$	- \$	953 \$	1 603 \$	3 106 \$	9 525 \$	14 234 \$	15 608 \$
Non garantis	10 016	4 272	3 165	3 350	20 803	1 249	3 871	25 923	18 688

L'ensemble du financement de gros du Mouvement Desjardins présenté dans le tableau ci-dessus a été effectué par la Fédération, à l'exception des obligations subordonnées qui ont été émises par Capital Desjardins inc. Le total du financement de gros a augmenté de 5,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2016. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du papier commercial et des billets à escompte au porteur, compensée en partie par la diminution des obligations sécurisées.

De plus, le Mouvement Desjardins diversifie ses sources de financement afin de limiter sa dépendance à une devise. Le tableau « Financement de gros par devises » présente la répartition des emprunts sur les marchés et des obligations subordonnées par devises. Ces fonds sont principalement obtenus par l'intermédiaire de billets à court et à moyen termes, de la titrisation de créances hypothécaires et des obligations sécurisées et subordonnées.

FINANCEMENT DE GROS PAR DEVISES

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016	
	Dollars canadiens	Dollars américains	Dollars canadiens	Dollars américains
Dollars canadiens	17 903 \$	44,6 %	14 868 \$	43,4 %
Dollars américains	13 900	34,6	11 670	34,0
Autres	8 354	20,8	7 758	22,6
	40 157 \$	100,0 %	34 296 \$	100,0 %

La Fédération a par ailleurs participé à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, avec une participation totale de 625 M\$ au cours des trois premiers mois de 2017. Durant la même période, elle a également procédé à une émission d'un montant total de 1,0 G\$ par l'entremise de son programme de billets à moyen terme canadiens. Soulignons par ailleurs que le 7 avril 2017, la Fédération a procédé à une nouvelle émission d'un montant de 300 M\$ US par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises.

L'encours des émissions effectuées dans le cadre de programmes de financement à moyen terme de la Fédération s'élevait à 24,4 G\$ au 31 mars 2017, comparativement à 25,2 G\$ au 31 décembre 2016. L'encours de ces émissions est présenté au bilan combiné, au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ». Quant à Capital Desjardins inc., l'encours de ses obligations de premier rang totalisait 1,4 G\$ au 31 mars 2017, soit le même montant qu'au 31 décembre 2016. De plus, afin de compléter son financement et d'augmenter la base de son capital, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Fédération, a émis, au cours des trois premiers mois de 2017, des parts de capital pour un montant total de 119 M\$, nets des frais d'émission.

L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins, de diversifier encore mieux ses sources de financement et d'en allonger davantage le terme moyen.

Cotes de crédit des titres émis

Les cotes de crédit du Mouvement Desjardins ont une incidence sur sa capacité à accéder aux sources de financement auprès des marchés financiers de même que sur les conditions de ce financement. Elles contribuent au renforcement de la crédibilité et de la réputation du Mouvement auprès des investisseurs institutionnels et des contreparties.

Les agences de notation attribuent les cotes de crédit et les perspectives qui s'y rattachent en fonction de leur propre méthodologie, qui comprend plusieurs critères d'analyse comme la capitalisation et la qualité des actifs, mais également des facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement. Les agences évaluent principalement le Mouvement Desjardins sur une base cumulée puisque les cotes de crédit de la Fédération, émetteur pleinement assujetti, et de Capital Desjardins inc., émetteur assujetti émergent, sont adossées à la solidité financière du Mouvement. Les agences reconnaissent sa capitalisation, la stabilité de ses excédents d'exploitation, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs.

Au cours du premier trimestre de 2017, les cotes de crédit et les perspectives attribuées aux titres du Mouvement Desjardins par les agences de notation Moody's, Standard & Poor's (S&P), DBRS et Fitch sont demeurées inchangées. Par ailleurs, en février 2017, à la suite de l'annonce de la signature d'une entente pour la vente de Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company à Trimont Financial Ltd., les quatre agences de notation ont confirmé les cotes et les perspectives du Mouvement.

De plus, le 10 mai 2017, l'agence de notation Moody's a revu à la baisse la cote des six grandes banques canadiennes, en raison de la détérioration des conditions de crédit au Canada, incluant une augmentation de la dette du secteur privé qui pourrait affecter la qualité des actifs et la rentabilité des banques canadiennes. Dans son communiqué, Moody's a confirmé les cotes de crédit du Mouvement Desjardins puisqu'elle considère que les activités de ce dernier sont moins exposées aux risques mentionnés par l'agence.

Les perspectives assignées aux cotes du Mouvement Desjardins par S&P et Fitch sont stables, alors que celles apposées par DBRS et Moody's au Mouvement et aux six grandes banques canadiennes demeurent négatives. La perspective attribuée aux cotes de Capital Desjardins inc. par Moody's demeure toutefois stable. DBRS et Moody's expliquent leur décision d'apposer une perspective négative aux cotes du Mouvement et à celles des six grandes banques canadiennes par l'incertitude entourant le maintien du soutien gouvernemental aux institutions financières d'importance systémique relativement au régime de recapitalisation interne proposé par le gouvernement canadien.

La Fédération et Capital Desjardins inc. bénéficient de cotes de crédit de première qualité qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

COTES DE CRÉDIT DES TITRES ÉMIS

	DBRS	STANDARD & POOR'S	MOODY'S	FITCH
Fédération des caisses Desjardins du Québec				
Court terme	R-1 (élevé)	A-1	P-1	F1+
Moyen et long termes de premier rang	AA	A+	Aa2	AA-
Capital Desjardins inc.				
Moyen et long termes de premier rang	AA (faible)	A	A2	A+

Le Mouvement surveille régulièrement le niveau d'obligations additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas de baisse des cotes de crédit de la Fédération et de Capital Desjardins inc. Ce suivi permet au Mouvement d'évaluer l'incidence d'une telle baisse sur sa capacité de financement, d'effectuer des transactions dans le cours normal de ses opérations et de s'assurer qu'il détient les actifs liquides et les sûretés additionnelles pour s'acquitter de ses obligations. Actuellement, le Mouvement n'a pas l'obligation de fournir des garanties supplémentaires à ses contreparties dans l'éventualité où sa cote de crédit serait abaissée de trois niveaux par une ou plusieurs agences de notation.

INFORMATION ADDITIONNELLE LIÉE À L'EXPOSITION À CERTAINS RISQUES

Les tableaux suivants présentent des renseignements détaillés sur les instruments financiers plus complexes et plus risqués.

TITRES ADOSSES

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016	
	Montants nominaux	Juste valeur	Montants nominaux	Juste valeur
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales ⁽¹⁾	1 \$	1 \$	15 \$	15 \$
Titres adossés à des actifs financiers et à des créances hypothécaires ⁽²⁾	162	167	170	174

⁽¹⁾ Ces titres sont présentés au bilan combiné, au poste « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

⁽²⁾ Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risque. Ces titres sont présentés au bilan combiné, aux postes « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat » et « Titres disponibles à la vente ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en millions de dollars)

	Au 31 mars 2017			Au 31 décembre 2016		
	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative
Swaps sur défaillance de crédit ⁽¹⁾	638 \$	11 \$	- \$	644 \$	10 \$	- \$
Swaps sur rendement total ⁽²⁾	66	1	-	66	-	-

⁽¹⁾ Les swaps sur défaillance de crédit sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.⁽²⁾ Ces montants excluent ceux qui ont été réalisés dans le cadre des activités de titrisation. Les swaps sur rendement total sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.**STRUCTURES DE FINANCEMENT À LEVIER ET PRÊTS À RISQUE**

(en millions de dollars)

	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016	
	Montants nominaux	Valeur positive	Montants nominaux	Valeur positive
Structures de financement à levier ⁽¹⁾	200 \$		179 \$	
Prêts à risque de la catégorie Alt-A ⁽²⁾	23		23	
Prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles ⁽³⁾	2		2	

⁽¹⁾ Les structures de financement à levier sont des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement à celui des autres sociétés actives dans la même industrie.⁽²⁾ Les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus. Ces prêts sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiel », et sont évalués au coût amorti.⁽³⁾ Ces prêts sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé. Les prêts hypothécaires résidentiel à risque sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiel », et sont évalués au coût amorti.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****CONTRÔLES ET PROCÉDURES**

Au cours de la période intermédiaire terminée le 31 mars 2017, le Mouvement Desjardins n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 99 et 100 du rapport de gestion annuel 2016.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses affaires, le Mouvement Desjardins offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses sociétés associées et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, il verse une rémunération à ses principaux dirigeants dans des conditions normales de marché.

Le Mouvement Desjardins offre aussi ses produits et services financiers dans des conditions normales de marché à ses administrateurs, à ses principaux dirigeants ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens.

Le Mouvement a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et les personnes qui leur sont liées sont conclues dans des conditions de concurrence normale de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes. Ces politiques et procédures n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

La note complémentaire 33 « Information relative aux parties liées » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur les transactions entre parties liées du Mouvement Desjardins.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 123 à 139 du rapport annuel 2016.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 101 à 105 du rapport de gestion annuel 2016 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine.

Aucun changement significatif n'a été apporté à ces jugements, à ces estimations, à ces hypothèses et à ces méthodes comptables au cours des trois premiers mois de 2017.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas encore en vigueur le 31 décembre 2016, sont présentées à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 139 à 141 du rapport annuel 2016. Des informations additionnelles sont également présentées dans la section « Modifications comptables futures », aux pages 106 à 109 du rapport de gestion annuel 2016. L'IASB n'a publié aucune nouvelle norme comptable et aucun nouvel amendement à une norme existante au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2017.

Table des matières

États financiers combinés	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan combiné 39 • État combiné du résultat 40 • État combiné du résultat global 41 • État combiné des variations des capitaux propres 42 • Tableau combiné des flux de trésorerie 43
Notes complémentaires aux états financiers combinés	<ul style="list-style-type: none"> • Note 1 – Informations relatives au Mouvement des caisses Desjardins 44 • Note 2 – Mode de présentation et principales méthodes comptables 44 • Note 3 – Valeur comptable des instruments financiers 45 • Note 4 – Juste valeur des instruments financiers 47 • Note 5 – Valeurs mobilières 53 • Note 6 – Prêts et provision pour pertes sur prêts 54 • Note 7 – Intérêts détenus dans d'autres entités 55 • Note 8 – Dépôts 55 • Note 9 – Groupe détenu en vue de la vente 56 • Note 10 – Capital social 56 • Note 11 – Cumul des autres éléments du résultat global 57 • Note 12 – Gestion du capital 57 • Note 13 – Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat 58 • Note 14 – Information sectorielle 59

BILAN COMBINÉ

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières		2 333 \$	1 876 \$
Valeurs mobilières			
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		33 951	31 005
Titres disponibles à la vente	5	24 627	22 280
		58 578	53 285
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		8 912	7 690
Prêts	6		
Hypothécaires résidentiels		107 246	106 695
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		22 243	22 150
Aux entreprises et aux gouvernements		38 567	37 626
		168 056	166 471
Provision pour pertes sur prêts	6	(458)	(456)
		167 598	166 015
Actif net des fonds distincts		12 429	11 965
Autres actifs			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		105	11
Primes à recevoir		1 822	1 957
Instruments financiers dérivés		2 986	3 572
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		3 209	2 532
Actifs de réassurance		2 167	2 582
Immeubles de placement		820	823
Immobilisations corporelles		1 410	1 435
Goodwill		153	471
Immobilisations incorporelles		528	690
Actifs d'impôt différé		870	874
Autres		3 073	2 589
Actifs du groupe détenu en vue de la vente	9	942	-
		18 085	17 536
TOTAL DE L'ACTIF		267 935 \$	258 367 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Dépôts	8		
Particuliers		97 122 \$	96 278 \$
Entreprises et gouvernements		69 966	62 799
Institutions de dépôts		2 239	1 469
		169 327	160 546
Autres passifs			
Acceptations		105	11
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		7 167	8 196
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		9 521	10 323
Instruments financiers dérivés		2 186	2 057
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		6 461	4 659
Passifs des contrats d'assurance		27 549	27 493
Passif net des fonds distincts		12 412	11 957
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		2 287	2 256
Passifs d'impôt différé		149	179
Autres		5 480	6 019
Passifs du groupe détenu en vue de la vente	9	345	-
		73 662	73 150
Obligations subordonnées		1 390	1 378
TOTAL DU PASSIF		244 379	235 074
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	10	5 283	5 292
Capital-actions		91	88
Excédents non répartis		1 606	1 529
Cumul des autres éléments du résultat global	11	622	514
Réserves		15 136	15 052
Capitaux propres – Part revenant au Groupe		22 738	22 475
Participations ne donnant pas le contrôle		818	818
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		23 556	23 293
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		267 935 \$	258 367 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec,

Guy Cormier

Président du conseil

Yvon Vinet, LL.L., D.D.N.

Vice-président du conseil

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT

(non audité)

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT		Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
(en millions de dollars canadiens)	Notes	2017	2016
REVENU D'INTÉRÊTS			
Prêts		1 418 \$	1 409 \$
Valeurs mobilières		77	77
		1 495	1 486
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		420	406
Obligations subordonnées et autres		18	26
		438	432
REVENU NET D'INTÉRÊTS		1 057	1 054
PRIMES NETTES		1 982	1 721
AUTRES REVENUS			
Frais de service sur les dépôts et les paiements		120	118
Commissions sur prêts et cartes de crédit		172	149
Services de courtage et de fonds de placement		278	260
Honoraires de gestion et de services de garde		101	88
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	13	301	512
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente		80	79
Revenus nets sur les autres placements		54	50
Revenus de change		19	16
Autres		26	65
		1 151	1 337
REVENU TOTAL		4 190	4 112
DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES	6	92	91
SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS			
DES CONTRATS D'ASSURANCE		1 753	1 758
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS			
Salaires et avantages sociaux		893	910
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement		168	159
Ententes de services et impartition		70	83
Communications		66	71
Autres		650	550
		1 847	1 773
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION		498	490
Impôts sur les excédents		115	108
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES⁽¹⁾		383	382
Ristournes aux membres		35	30
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres		(9)	(8)
EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES		357 \$	360 \$
dont :			
Part revenant au Groupe		352 \$	339 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		5	21

⁽¹⁾ La part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est présentée à la note 14 « Information sectorielle ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2017	2016
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	357 \$	360 \$
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(22)	(277)
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	(2)
	(22)	(279)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	161	37
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(31)	(24)
	130	13
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	1	29
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(17)	(15)
	(16)	14
	114	27
Total des autres éléments du résultat global (nets d'impôts)	92	(252)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	449 \$	108 \$
donc :		
Part revenant au Groupe	439 \$	92 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	10	16

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

IMPÔTS SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2017	2016
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(9) \$	(101) \$
	(9)	(101)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	43	25
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(2)	(9)
	41	16
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	-	11
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(6)	(6)
	(6)	5
	35	21
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	26 \$	(80) \$

ÉTAT COMBINÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars

	Capital		Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 11)	Réserves			Total des réserves	Capitaux propres – Part revenant au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social (note 10)	Capital-actions			Réserve de stabilisation	Réserve pour ristournes éventuelles	Réserve générale et autres réserves				
(en millions de dollars canadiens)											
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016	5 292 \$	88 \$	1 529 \$	514 \$	983 \$	459 \$	13 610 \$	15 052 \$	22 475 \$	818 \$	23 293 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	352	-	-	-	-	-	352	5	357
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(21)	108	-	-	-	-	87	5	92
Résultat global de la période	-	-	331	108	-	-	-	-	439	10	449
Émission de parts de capital F	119	-	-	-	-	-	-	-	119	-	119
Autres variations nettes du capital social	(128)	-	-	-	-	-	-	-	(128)	-	(128)
Émission de capital-actions	-	3	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Rémunération sur les parts de capital F	-	-	(167)	-	-	-	-	-	(167)	-	(167)
Dividendes	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(10)	(13)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(84)	-	31	(12)	65	84	-	-	-
SOLDE AU 31 MARS 2017	5 283 \$	91 \$	1 606 \$	622 \$	1 014 \$	447 \$	13 675 \$	15 136 \$	22 738 \$	818 \$	23 556 \$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2015											
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	339	-	-	-	-	-	339	21	360
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(272)	25	-	-	-	-	(247)	(5)	(252)
Résultat global de la période	-	-	67	25	-	-	-	-	92	16	108
Émission de parts de capital F	146	-	-	-	-	-	-	-	146	-	146
Autres variations nettes du capital social	(137)	-	-	-	-	-	-	-	(137)	-	(137)
Émission de capital-actions	-	3	-	-	-	-	-	-	3	1	4
Rachat de capital-actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Dividendes	-	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	(8)	(12)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(444)	-	-	-	444	444	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	(4)	(4)	(4)	(3)	(7)
SOLDE AU 31 MARS 2016	5 167 \$	89 \$	1 412 \$	614 \$	983 \$	479 \$	11 842 \$	13 304 \$	20 586 \$	1 238 \$	21 824 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

TABLEAU COMBINÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Note	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
		2017	2016
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Excédents d'exploitation		498 \$	490 \$
Ajustements sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement		41	42
Variation nette des passifs des contrats d'assurance		216	574
Dotation à la provision pour pertes sur créances		92	91
Dépréciation comptabilisée au résultat net sur les titres disponibles à la vente		3	2
Gains nets réalisés sur les titres disponibles à la vente		(37)	(34)
Autres		41	40
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :			
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		(3 063)	(6 085)
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		(1 222)	769
Prêts		(1 675)	(724)
Instruments financiers dérivés, montant net		695	1 164
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net		1 109	(598)
Dépôts		8 781	2 186
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		(1 029)	1 569
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		(802)	1 447
Autres		(644)	(528)
Impôts versés sur les excédents		(209)	(249)
		2 795	156
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Ventes (achats) de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché		12	(9)
Émission de parts de capital F		119	146
Autres variations nettes du capital social		(128)	(137)
Émission de capital-actions		3	4
Rachat de capital-actions		-	(3)
Dividendes versés		(13)	(12)
Exercice d'options de vente émises à l'intention des Participations ne donnant pas le contrôle		(4)	(2)
		(11)	(13)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions de titres disponibles à la vente		(16 476)	(10 385)
Produits tirés de la vente de titres disponibles à la vente		7 266	4 340
Produits tirés de l'échéance de titres disponibles à la vente		6 966	6 162
Disposition d'entreprise nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés		40	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		(31)	(79)
		(2 235)	38
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		1 876	1 716
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE		2 425	1 897
Moins:			
Trésorerie et équivalents de trésorerie du groupe détenu en vue de la vente	9	92	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES À LA FIN DE LA PÉRIODE			
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		2 333 \$	1 897 \$
Intérêts versés		303 \$	509 \$
Intérêts et dividendes reçus		1 744	1 743

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non auditées)

NOTE 1 – INFORMATIONS RELATIVES AU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

NATURE DES ACTIVITÉS

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. (FCPO) ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins (FSD). Plusieurs filiales sont actives à l'échelle du Canada. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

MODE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

En tant que groupe de services financiers intégré, le Mouvement Desjardins constitue une entité économique à part entière. Ces états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires) ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique. En effet, les caisses Desjardins exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, qui est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement Desjardins. La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins.

En vertu de la nature même des caisses Desjardins et de la Fédération en tant que coopératives de services financiers, ces états financiers combinés intermédiaires comportent des différences par rapport aux états financiers consolidés d'un groupe doté d'une structure organisationnelle traditionnelle. Ainsi, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins constituent un regroupement des comptes des caisses Desjardins du Québec et des caisses populaires de l'Ontario, de la Fédération, de la FCPO et des entités contrôlées par ces dernières, soit les filiales de la Fédération et le FSD. Le capital social du Mouvement Desjardins représente la somme du capital social émis par les caisses, la Fédération et la FCPO.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers combinés intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Certains chiffres de la période précédente ont été reclasés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers combinés intermédiaires de la période courante. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats ni sur le total de l'actif et du passif du Mouvement.

Ces états financiers combinés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels (états financiers combinés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ainsi que les zones ombragées de la section 4.1 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers combinés annuels. L'ensemble des méthodes comptables a été appliquée de la manière décrite à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Ces états financiers combinés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins, qui est celui de la Fédération, le 12 mai 2017.

MONNAIE DE PRÉSENTATION ET MONNAIE FONCTIONNELLE

Ces états financiers combinés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle du Mouvement Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2016, sont décrites à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. L'IASB n'a publié aucune nouvelle norme comptable et aucune nouvelle modification à une norme existante au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2017.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers ainsi que celle des instruments financiers désignés comme instruments de couverture :

	À la juste valeur par le biais du compte de résultat					
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture	Total
Au 31 mars 2017						
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	21 \$	196 \$	358 \$	1 758 \$	- \$	2 333 \$
Valeurs mobilières						
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	16 139	17 812	-	-	-	33 951
Titres disponibles à la vente	-	-	24 627	-	-	24 627
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	8 912	-	8 912
Prêts ⁽¹⁾	-	-	-	167 598	-	167 598
Autres actifs financiers						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	105	-	105
Primes à recevoir	-	-	-	1 822	-	1 822
Instruments financiers dérivés	2 315	-	-	-	671	2 986
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	3 209	-	3 209
Autres	-	-	-	1 647	-	1 647
Total des actifs financiers	18 475 \$	18 008 \$	24 985 \$	185 051 \$	671 \$	247 190 \$
Passifs financiers						
Dépôts	- \$	- \$	- \$	169 327 \$	- \$	169 327 \$
Autres passifs financiers						
Acceptations	-	-	-	105	-	105
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	7 167	-	-	-	-	7 167
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	9 521	-	9 521
Instruments financiers dérivés	1 747	-	-	-	439	2 186
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	6 461	-	6 461
Autres	476	-	-	3 340	-	3 816
Obligations subordonnées	-	-	-	1 390	-	1 390
Total des passifs financiers	9 390 \$	- \$	- \$	190 144 \$	439 \$	199 973 \$

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements, se référer à la note 6 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016	À la juste valeur par le biais du compte de résultat		Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture	Total
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	21 \$	122 \$	195 \$	1 538 \$	- \$	1 876 \$
Valeurs mobilières						
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	12 363	18 642	-	-	-	31 005
Titres disponibles à la vente	-	-	22 280	-	-	22 280
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	7 690	-	7 690
Prêts ⁽¹⁾	-	-	-	166 015	-	166 015
Autres actifs financiers						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	11	-	11
Primes à recevoir	-	-	-	1 957	-	1 957
Instruments financiers dérivés	2 253	-	-	-	1 319	3 572
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	2 532	-	2 532
Autres	-	-	-	1 173	-	1 173
Total des actifs financiers	14 637 \$	18 764 \$	22 475 \$	180 916 \$	1 319 \$	238 111 \$
Passifs financiers						
Dépôts	- \$	- \$	- \$	160 546 \$	- \$	160 546 \$
Autres passifs financiers						
Acceptations	-	-	-	11	-	11
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 196	-	-	-	-	8 196
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	10 323	-	10 323
Instruments financiers dérivés	1 625	-	-	-	432	2 057
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	4 659	-	4 659
Autres	432	-	-	3 870	-	4 302
Obligations subordonnées	-	-	-	1 378	-	1 378
Total des passifs financiers	10 253 \$	- \$	- \$	180 787 \$	432 \$	191 472 \$

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements, se référer à la note 6 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers, particulièrement celle des valeurs mobilières et des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, obtenue à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs, comprend peu de subjectivité quant à son établissement. Cette juste valeur est basée sur le prix coté à l'intérieur de l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, qui reflète le mieux la juste valeur selon les circonstances.

S'il n'existe pas de prix cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Les estimations de la juste valeur sont alors établies à l'aide de techniques d'évaluation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie, la comparaison avec des instruments financiers similaires, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques utilisées couramment par les intervenants du marché, s'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables. Les techniques d'évaluation se basent sur des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui sont fondés principalement sur des données observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, les courbes de crédit et les facteurs de volatilité. Lorsqu'une ou plusieurs données significatives ne sont pas observables sur le marché, la juste valeur est principalement établie au moyen de données et d'estimations internes qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation. En ce qui a trait aux instruments financiers complexes, un jugement important est exercé dans la détermination de la technique d'évaluation à utiliser ainsi que dans la sélection des intrants et des ajustements liés à cette technique. En raison de la nécessité de recourir à des estimations et du jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une entité à une autre. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et peut donc ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait non plus être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Pour plus de renseignements concernant la description des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

La valeur comptable de certains instruments financiers venant à échéance au cours des 12 prochains mois constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur. Ces instruments financiers incluent les éléments suivants : « Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières »; « Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente »; « Engagements de clients en contrepartie d'acceptations »; « Primes à recevoir »; « Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières »; certains « Autres actifs – Autres »; « Acceptations »; « Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat »; « Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières »; et certains « Autres passifs – Autres ».

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les instruments financiers dont la valeur comptable n'est pas égale à la juste valeur :

	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Prêts	167 598 \$	168 030 \$	166 015 \$	166 246 \$
Passifs financiers				
Dépôts	169 327	169 291	160 546	160 895
Obligations subordonnées	1 390	1 547	1 378	1 521

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction de la hiérarchie à trois niveaux suivante :

- le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;
- le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Transferts entre niveaux

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur se font à la date de clôture.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan combiné :

Au 31 mars 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	122 \$	95 \$	- \$	217 \$
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	8 184	1 501	-	9 685
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	16 397	1 239	-	17 636
Corps scolaires ou publics au Canada	14	96	-	110
Administrations publiques à l'étranger	646	-	-	646
Autres titres				
Institutions financières	29	1 096	60	1 185
Autres émetteurs	-	2 089	989	3 078
Titres de participation	1 182	240	189	1 611
	26 574	6 356	1 238	34 168
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	997	-	997
Contrats de change	-	533	-	533
Autres contrats	-	1 456	-	1 456
	-	2 986	-	2 986
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	26 574	9 342	1 238	37 154
Actifs financiers disponibles à la vente				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	89	269	-	358
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	4 331	2 212	-	6 543
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	9 859	1 226	-	11 085
Corps scolaires ou publics au Canada	16	-	-	16
Administrations publiques à l'étranger	10	22	-	32
Autres titres				
Institutions financières	-	2 995	-	2 995
Autres émetteurs	5	573	100	678
Titres de participation	2 435	603	239	3 277
Total des actifs financiers disponibles à la vente⁽¹⁾	16 745	7 900	339	24 984
Instruments financiers des fonds distincts	5 504	6 904	28	12 436
Total des actifs financiers	48 823 \$	24 146 \$	1 605 \$	74 574 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	7 049 \$	118 \$	- \$	7 167 \$
Autres	-	-	476	476
	7 049	118	476	7 643
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	403	-	403
Contrats de change	-	395	-	395
Autres contrats	-	1 388	-	1 388
	-	2 186	-	2 186
Total des passifs financiers	7 049 \$	2 304 \$	476 \$	9 829 \$

⁽¹⁾ Au 31 mars 2017, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 1 M\$ sont comptabilisées au coût, puisque leur juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (suite)

Au 31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 \$	136 \$	- \$	143 \$
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	7 569	1 026	-	8 595
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	14 790	1 165	-	15 955
Corps scolaires ou publics au Canada	19	97	-	116
Administrations publiques à l'étranger	231	-	-	231
Autres titres				
Institutions financières	29	1 009	60	1 098
Autres émetteurs	-	2 624	996	3 620
Titres de participation	1 066	227	97	1 390
	23 711	6 284	1 153	31 148
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 049	-	1 049
Contrats de change	-	1 183	-	1 183
Autres contrats	-	1 340	-	1 340
	-	3 572	-	3 572
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
	23 711	9 856	1 153	34 720
Actifs financiers disponibles à la vente				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	19	176	-	195
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	4 749	2 184	-	6 933
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	8 971	1 311	-	10 282
Corps scolaires ou publics au Canada	15	-	-	15
Administrations publiques à l'étranger	10	23	-	33
Autres titres				
Institutions financières	-	1 317	-	1 317
Autres émetteurs	5	492	101	598
Titres de participation	2 384	586	130	3 100
Total des actifs financiers disponibles à la vente⁽¹⁾	16 153	6 089	231	22 473
Instruments financiers des fonds distincts	5 331	6 627	20	11 978
Total des actifs financiers	45 195 \$	22 572 \$	1 404 \$	69 171 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 069 \$	127 \$	- \$	8 196 \$
Autres	-	-	432	432
	8 069	127	432	8 628
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	402	-	402
Contrats de change	-	371	-	371
Autres contrats	-	1 284	-	1 284
	-	2 057	-	2 057
Total des passifs financiers	8 069 \$	2 184 \$	432 \$	10 685 \$

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2016, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 M\$ étaient comptabilisées au coût, puisque leur juste valeur ne pouvait être évaluée de façon fiable.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2017, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, des BTAA d'une valeur comptable de 800 M\$ avaient été transférés du niveau 3 au niveau 2 puisque ces instruments ont fait l'objet d'un règlement au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2017 et les données non observables relatives à la prime d'illiquidité s'y rattachant n'étaient plus considérées comme significatives pour les fins de l'établissement de la juste valeur. Aucun autre transfert imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins a mis en place divers contrôles et procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Le cadre de gouvernance financière prévoit une surveillance indépendante et une séparation des tâches à cet égard. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2017, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles et procédures clés ainsi qu'aux techniques d'évaluation attribuables aux instruments financiers classés dans le niveau 3. Pour plus de renseignements concernant le processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels.

Sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins effectue des analyses de sensibilité pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans ce niveau.

Techniques d'évaluation et données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2017, aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation. Certains changements ont été apportés aux intervalles de valeurs de données utilisées pour l'établissement de la juste valeur, mais n'ont pas entraîné de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3			Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période							
					Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements										
Actifs financiers																	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat																	
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat																	
Autres titres																	
Institutions financières																	
Obligations hypothécaires	60 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	60 \$							
Autres émetteurs																	
Fonds de couverture	7	-	3	-	-	-	-	-	-	10							
Billets à terme adossés à des actifs	8	-	-	-	-	-	-	(1)	7								
Obligations hypothécaires	981	-	1	-	-	-	-	(10)	972								
Titres adossés à des actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-								
Titres de participation	97	(1)	5	-	-	125	(37)	189									
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1 153	(1)	9	-	-	125	(48)	1 238									
Actifs financiers disponibles à la vente																	
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente																	
Autres titres																	
Autres émetteurs																	
Obligations hypothécaires	101	-	-	-	-	-	-	(1)	100								
Titres de participation	130	-	-	18	-	93	(2)	239									
Total des actifs financiers disponibles à la vente	231	-	-	18	-	93	(3)	339									
Instruments financiers des fonds distincts	20	-	1	-	(4)	11	-	-	28								
Total des actifs financiers	1 404 \$	(1) \$	10 \$	18 \$	(4) \$	229 \$	(51) \$	1 605 \$									
Passifs financiers																	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction																	
Autres passifs – Autres																	
Passif financier lié aux options de vente	68 \$	- \$	(1) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	67 \$								
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	364	-	45	-	-	-	-	-	409								
Total des passifs financiers	432 \$	- \$	44 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	476 \$								

⁽¹⁾ Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

⁽³⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 (suite)

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2016	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période				
Actifs financiers												
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat												
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat												
Autres titres												
Institutions financières												
Obligations hypothécaires	72 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(10) \$	62 \$				
Autres émetteurs												
Fonds de couverture	8	-	-	-	-	-	-	8				
Billets à terme adossés à des actifs	801	-	3	-	-	-	(1)	803				
Obligations hypothécaires	1 043	-	-	-	-	5	(15)	1 033				
Titres adossés à des actifs financiers	27	-	1	-	-	-	-	28				
Titres de participation	68	-	-	-	-	2	(16)	54				
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 019	-	4	-	-	7	(42)	1 988				
Actifs financiers disponibles à la vente												
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente												
Autres titres												
Autres émetteurs												
Obligations hypothécaires	106	-	-	-	-	-	(1)	105				
Titres de participation	131	-	(1)	26	(38)	3	(9)	112				
Total des actifs financiers disponibles à la vente	237	-	(1)	26	(38)	3	(10)	217				
Instruments financiers des fonds distincts												
Total des actifs financiers	2 264 \$	- \$	3 \$	26 \$	(38) \$	12 \$	(52) \$	2 215 \$				
Passifs financiers												
Passifs financiers détenus à des fins de transaction												
Autres passifs – Autres												
Passif financier lié aux options de vente	79 \$	- \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	80 \$				
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	258	-	(1)	-	-	-	-	257				
Instruments financiers dérivés												
Autres contrats – Autres	38	-	-	-	(38)	-	-	-				
Total des passifs financiers	375 \$	- \$	- \$	- \$	(38) \$	- \$	- \$	337 \$				

⁽¹⁾ Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

⁽³⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 5 – VALEURS MOBILIÈRES

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Les tableaux suivants présentent les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente :

Au 31 mars 2017	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	6 525 \$	26 \$	8 \$	6 543 \$
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	10 955	139	9	11 085
Corps scolaires ou publics au Canada	16	-	-	16
Administrations publiques à l'étranger	32	-	-	32
Autres titres				
Institutions financières	2 988	7	-	2 995
Autres émetteurs	658	21	-	679
Titres de participation	2 777	526	26	3 277
	23 951 \$	719 \$	43 \$	24 627 \$
Au 31 décembre 2016	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	6 928 \$	20 \$	15 \$	6 933 \$
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	10 186	122	26	10 282
Corps scolaires ou publics au Canada	15	-	-	15
Administrations publiques à l'étranger	33	-	-	33
Autres titres				
Institutions financières	1 314	4	1	1 317
Autres émetteurs	583	17	1	599
Titres de participation	2 711	436	46	3 101
	21 770 \$	599 \$	89 \$	22 280 \$

Pertes de valeur comptabilisées

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2017, le Mouvement Desjardins a conclu qu'il existait des indications objectives de dépréciation. Un montant de 3 M\$ (2 M\$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2016) au titre des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente a été comptabilisé à l'état combiné du résultat, au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

VALEURS MOBILIÈRES – BILLETS À TERME ADOSSÉS À DES ACTIFS (BTAA)

Le Mouvement Desjardins détient des BTAA de véhicules d'actifs cadres (VAC) dont la juste valeur et la valeur nominale s'établissent respectivement à 8 M\$ et à 39 M\$ au 31 mars 2017 (807 M\$ et 839 M\$ au 31 décembre 2016). Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2017, la quasi-totalité des BTAA a fait l'objet d'un règlement et une contrepartie en espèces de 799 M\$ correspondant à la valeur nominale de ces BTAA a été encaissée.

Incidence sur les résultats

Un gain non significatif relatif à la juste valeur des BTAA a été comptabilisé aux résultats combinés du Mouvement Desjardins pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017 (gain de 3 M\$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2016).

NOTE 6 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Les tableaux suivants présentent la qualité du crédit des prêts :

Au 31 mars 2017	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective ⁽¹⁾	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	104 983 \$	2 085 \$	178 \$	18 \$	48 \$	107 180 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	21 408	735	100	14	162	22 067
Aux entreprises et aux gouvernements	37 957	344	266	89	127	38 351
	164 348 \$	3 164 \$	544 \$	121 \$	337 \$	167 598 \$

⁽¹⁾ Comprend la provision collective sur prêts douteux de 25 M\$.

Au 31 décembre 2016	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective ⁽¹⁾	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	104 344 \$	2 177 \$	174 \$	19 \$	48 \$	106 628 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	21 213	835	102	15	158	21 977
Aux entreprises et aux gouvernements	36 780	590	256	87	129	37 410
	162 337 \$	3 602 \$	532 \$	121 \$	335 \$	166 015 \$

⁽¹⁾ Comprend la provision collective sur prêts douteux de 22 M\$.

PRÊTS BRUTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les tableaux suivants présentent la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non douteux :

Au 31 mars 2017	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	1 681 \$	230 \$	67 \$	107 \$	2 085 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	498	154	58	25	735
Aux entreprises et aux gouvernements	216	50	16	62	344
	2 395 \$	434 \$	141 \$	194 \$	3 164 \$

Au 31 décembre 2016	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	1 823 \$	183 \$	60 \$	111 \$	2 177 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	598	149	60	28	835
Aux entreprises et aux gouvernements	447	53	7	83	590
	2 868 \$	385 \$	127 \$	222 \$	3 602 \$

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau suivant présente les variations des provisions pour pertes sur créances :

	Hypothécaires résidentiels	À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	Aux entreprises et aux gouvernements	Total
Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars				
Solde au début de la période	2017	2016	2017	2016
Solde au début de la période	67 \$	65 \$	191 \$	188 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	15	9	79	80
Radiations et recouvrements	(15)	(10)	(76)	(77)
Solde à la fin de la période	67 \$	64 \$	194 \$	191 \$
Composition du solde :				
Provision pour pertes sur prêts	66 \$	63 \$	176 \$	151 \$
Provision pour les éléments hors bilan ⁽¹⁾	1	1	18	40

⁽¹⁾ La provision relative aux éléments hors bilan est comptabilisée au poste « Autres passifs – Autres ».

NOTE 7 – INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

FILIALES

Le 1^{er} janvier 2017, la Fédération a fusionné avec la Caisse centrale Desjardins (Caisse centrale), par absorption de celle-ci. Au terme de la fusion, la Fédération détient tous les droits et est responsable de toutes les obligations de la Caisse centrale, en plus de ses propres droits et obligations. Cette transaction n'a pas eu d'incidence significative sur le bilan combiné du Mouvement au moment de la transaction.

OBLIGATIONS SÉCURISÉES

En vertu de son programme d'obligations sécurisées, le Mouvement Desjardins émet des titres de créances garantis par un bloc de prêts hypothécaires. Une entité structurée est en place afin de garantir les paiements de capital et d'intérêts dus aux détenteurs des obligations sécurisées émises par le Mouvement Desjardins. Les opérations de cette entité sont incluses dans les états financiers combinés de ce dernier, puisqu'il en détient le contrôle. Le Mouvement Desjardins a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à cette entité et lui a accordé du financement afin de faciliter l'acquisition de ces actifs. Le financement accordé par le Mouvement Desjardins peut atteindre un montant maximal équivalant à l'encours des prêts détenus par cette entité aux fins de la garantie des émissions d'obligations sécurisées. Le Mouvement Desjardins dispose d'un accès restreint aux actifs appartenant légalement à cette entité structurée selon les termes des conventions applicables à chacune des émissions. Les actifs, d'un montant de 6 306 M\$ au 31 mars 2017 (8 133 M\$ au 31 décembre 2016), sont présentés au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels » du bilan combiné, tandis que les obligations sécurisées, d'un montant de 4 248 M\$ au 31 mars 2017 (6 255 M\$ au 31 décembre 2016), sont présentées au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements » du bilan combiné.

NOTE 8 – DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels le Mouvement Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels le Mouvement Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et venant à échéance à une date prédéterminée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts :

	Au 31 mars 2017				Au 31 décembre 2016			
	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total
Particuliers	43 144 \$	3 761 \$	50 217 \$	97 122 \$	42 513 \$	3 772 \$	49 993 \$	96 278 \$
Entreprises et gouvernements	23 321	326	46 319	69 966	21 866	322	40 611	62 799
Institutions de dépôts	1 804	-	435	2 239	1 343	-	126	1 469
	68 269 \$	4 087 \$	96 971 \$	169 327 \$	65 722 \$	4 094 \$	90 730 \$	160 546 \$

NOTE 9 – GROUPE DÉTENU EN VUE DE LA VENTE

Le 15 février 2017, le Mouvement a conclu une entente pour la vente de deux de ses filiales, Western Financial Group Inc., une société de services financiers et Western Life Assurance Company, une société d'assurance de personnes, à Trimont Financial Ltd., une filiale de la Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa, pour une considération totale d'environ 775 M\$. La clôture de la transaction est prévue au cours du troisième trimestre de 2017, sujette à l'obtention des approbations réglementaires requises à la satisfaction des conditions de clôture d'usage.

Ces deux filiales sont classées comme groupe détenu en vue de la vente, car la valeur comptable de celles-ci sera recouvrée par le biais de cette transaction plutôt que par leur utilisation continue. Un groupe détenu en vue de la vente est évalué au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les actifs et passifs du groupe détenu en vue de la vente sont présentés séparément dans le bilan combiné du 31 mars 2017.

Les actifs et les passifs relatifs aux deux filiales détenues en vue de la vente présentés dans le bilan combiné au 31 mars 2017 sont les suivants :

Actifs	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	92 \$
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	117
Titres disponibles à la vente	62
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	17
Actifs de réassurance	54
Immobilisations corporelles	18
Goodwill	293
Immobilisations incorporelles	154
Actifs d'impôt différé	3
Autres actifs	132
Total de l'actif du groupe détenu en vue de la vente	942 \$
Passifs	
Passifs des contrats d'assurance	155 \$
Passifs d'impôt différé	40
Autres passifs	150
Total du passif du groupe détenu en vue de la vente	345 \$

Les activités de ces deux filiales sont présentées dans le secteur Assurance de dommages.

NOTE 10 – CAPITAL SOCIAL

ÉMISSION DE PARTS

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2017, la Fédération a procédé à l'émission de 11 872 681 parts de capital F pour une contrepartie en espèces de 119 M\$.

NOTE 11 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 31 mars 2017		Au 31 décembre 2016	
	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
Éléments qui seront reclasés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	500 \$	20 \$	376 \$	14 \$
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	120	1	136	1
Gains nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	2	-	2	-
Cumul des autres éléments du résultat global	622 \$	21 \$	514 \$	15 \$

NOTE 12 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir des cotes de crédit avantageuses et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers (ligne directrice) émise par l'AMF.

Désigné comme institution financière d'importance systémique intérieure par l'AMF, le Mouvement Desjardins doit maintenir un ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A de 8,0 %. De plus, son ratio de fonds propres de la catégorie 1 ainsi que son ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 9,5 % et à 11,5 %. Par ailleurs, l'AMF exige également depuis le 1^{er} janvier 2015, que le Mouvement Desjardins respecte un ratio de levier financier minimal de 3,0 %.

Comme l'indique la note 10 « Capital social », la Fédération a émis des parts de capital F au cours du 1^{er} trimestre de 2017 pour un montant brut de 119 M\$.

Au 31 mars 2017, le Mouvement Desjardins respecte les exigences réglementaires de l'AMF relatives aux ratios de fonds propres et au ratio de levier.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2017	Au 31 décembre 2016
Fonds propres		
Fonds propres nets de la catégorie 1A	18 935 \$	18 720 \$
Fonds propres de la catégorie 1B	18 948	18 732
Total des fonds propres	19 405	19 343
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres⁽¹⁾		
Pour les fonds propres de la catégorie 1A	110 369	108 143
Pour les fonds propres de la catégorie 1	110 369	108 143
Pour le total des fonds propres	110 369	108 143
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres⁽¹⁾		
Risque de crédit	94 396	93 018
Risque de marché	2 608	1 810
Risque opérationnel	13 365	13 315
Total des actifs pondérés en fonction des risques	110 369 \$	108 143 \$
Ratios et Exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	17,2 %	17,3 %
Fonds propres de la catégorie 1	17,2	17,3
Total des fonds propres	17,6	17,9
Levier	7,9	8,1
Exposition du ratio de levier	239 397 \$	230 472 \$

⁽¹⁾ Tient compte des exigences relatives à la charge AEC qui sont appliqués progressivement au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 ainsi qu'au calcul du ratio du total des fonds propres depuis le 1^{er} janvier 2014. Ils sont respectivement de 72 %, 77 % et 81 %. Ils atteindront 100 % pour chaque catégorie de capital d'ici 2019.

NOTE 13 – REVENUS NETS SUR LES TITRES À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers détenus à des fins de transaction sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2017	2016
Revenus		
Revenu net d'intérêts	11 \$	10 \$
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	4	207
	15 \$	217 \$

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars	
	2017	2016
Revenus		
Revenu net d'intérêts	2 \$	- \$
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	297	305
	299 \$	305 \$

NOTE 14 – INFORMATION SECTORIELLE

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et de ses clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Au cours du premier trimestre de 2017, certains changements ont été apportés aux secteurs d'activité afin de refléter les décisions de la direction sur la façon dont chaque secteur est géré. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Les montants correspondants des périodes précédentes ont été retraités afin de tenir compte de ces reclassements.

Le secteur Particuliers et Entreprises propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une offre intégrée et complète répondant aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives par l'intermédiaire du réseau des caisses Desjardins, de leurs centres Desjardins Entreprises ainsi que des équipes spécialisées. Cette offre répond notamment aux besoins en matière d'opérations courantes et de convenance, d'épargne, de services de cartes et monétique, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement, de transferts d'entreprises et de conseils. Ce secteur rend également ses produits et ses services disponibles par l'intermédiaire de réseaux complémentaires de distribution et de représentants hypothécaires, par téléphone et Internet et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques. Les activités du Fonds de sécurité Desjardins et certaines fonctions de soutien offertes par la Fédération à ce secteur, qui auparavant étaient présentées dans le secteur Autres, se retrouvent dans ce secteur depuis le premier trimestre de 2017.

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une gamme de produits et de services adaptés aux besoins évolutifs en matière de gestion de patrimoine et de sécurité financière des particuliers, des groupes, des entreprises et des coopératives. Les produits et services du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes sont distribués par les conseillers et les planificateurs financiers du réseau des caisses Desjardins et du secteur Gestion privée, des conseillers en sécurité financière, des représentants et des courtiers en assurance de personnes et en avantages sociaux ainsi que des courtiers en valeurs mobilières. Certaines gammes de produits sont également distribuées en direct, par Internet, au moyen d'applications pour appareils mobiles et par des centres de contact avec la clientèle.

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc., et de Western Financial Group Inc. Les produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins et dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises, par un réseau d'agents exclusifs sur le terrain au Québec et à l'extérieur du Québec par Internet et au moyen d'applications pour téléphones mobiles.

La rubrique Autres comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses. On y trouve également les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement Desjardins et les activités de Capital Desjardins inc. Elle inclut aussi Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement Desjardins. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique.

Les transactions entre les secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers. Les résultats des principaux secteurs reflètent les données recueillies par les systèmes internes d'information financière et sont compatibles avec les politiques applicables à la préparation des états financiers combinés du Mouvement Desjardins.

NOTE 14 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les tableaux suivants présentent un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins par secteurs d'activité :

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars										
Revenu net d'intérêts	985 \$	988 \$	- \$	- \$	1 \$	- \$	71 \$	66 \$	1 057 \$	1 054 \$
Primes nettes	-	-	1 081	1 003	965	783	(64)	(65)	1 982	1 721
Autres revenus	537	502	697	853	64	122	(147)	(140)	1 151	1 337
Revenu total	1 522	1 490	1 778	1 856	1 030	905	(140)	(139)	4 190	4 112
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	91	-	-	-	-	-	-	92	91
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	-	-	1 036	1 179	719	584	(2)	(5)	1 753	1 758
Frais autres que d'intérêts	1 101	1 086	561	551	326	269	(141)	(133)	1 847	1 773
Excédents d'exploitation	329	313	181	126	(15)	52	3	(1)	498	490
Impôts sur les excédents	83	81	38	29	3	13	(9)	(15)	115	108
Excédents avant ristournes aux membres⁽¹⁾	246	232	143	97	(18)	39	12	14	383	382
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	26	22	-	-	-	-	-	-	26	22
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	220 \$	210 \$	143 \$	97 \$	(18) \$	39 \$	12 \$	14 \$	357 \$	360 \$
donc :										
Part revenant au Groupe	220 \$	209 \$	142 \$	86 \$	(22) \$	30 \$	12 \$	14 \$	352 \$	339 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	1	1	11	4	9	-	-	5	21

⁽¹⁾ Pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars 2017 et 2016, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 246 M\$ et de 231 M\$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 142 M\$ et de 86 M\$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de (22) M\$ et de 30 M\$ pour le secteur Assurance de dommages et de 12 M\$ et de 14 M\$ pour la rubrique Autres.

ACTIFS SECTORIELS

	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres	Combiné
Au 31 mars 2017	201 036 \$	39 958 \$	14 034 \$	12 907 \$	267 935 \$
Au 31 décembre 2016	196 749 \$	38 616 \$	14 568 \$	8 434 \$	258 367 \$